



# PROJET SOCIAL

## 2015



Canton de St Pierre Le Moûtier  
35 Avenue du 8 mai  
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER  
☎ : 03.86.37.20.58  
☎ : 09.70.29.86.45



# Sommaire



<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>II. ENVIRONNEMENT DU PROJET</b> .....	<b>7</b>
1. Le territoire d'intervention .....	7
2. Les caractéristiques du territoire .....	10
<b>III. STRUCTURE</b> .....	<b>17</b>
1. Les moyens humains .....	17
2. Les moyens financiers .....	20
3. Les infrastructures .....	23
<b>IV. EVALUATION</b> .....	<b>26</b>
1. Contexte scolaire local .....	27
2. Petite Enfance .....	34
3. Enfance – Jeunesse .....	41
4. Animation collective familles .....	57
5. Adultes et Séniors .....	62
6. Tout public .....	66
7. Fonction Accueil .....	77
8. Bénévoles .....	81
9. Partenaires .....	83
<b>V. PROJET SOCIAL 2015</b> .....	<b>86</b>
<b>VI. CONCLUSION</b> .....	<b>106</b>
<b>VII. ANNEXES</b> .....	<b>109</b>



# I. INTRODUCTION

---

Le Projet Social 2012/2015 était construit sur l'intégration des nouveaux locaux permettant la centralisation des activités et des services de la structure. Le déménagement s'est concrétisé en mai 2014 avec tout ce que cela comporte en temps d'organisation, d'adaptation et d'aménagement.

Le projet se termine avec pour faits notables : des mouvements de personnel et des services apportés à la population :

- ✓ **l'arrivée d'une chargée d'accueil pour répondre aux différentes missions** liées à cette fonction, à savoir : être un premier contact avec la population et les acteurs du territoire (écoute, information, orientation), être un relais des institutions et avoir un rôle d'observatoire. Cette arrivée a été rendue indispensable par le fonctionnement imposé par les nouveaux locaux.
- ✓ **Le recrutement d'animateurs pour renforcer l'équipe** déjà existante afin de répondre aux besoins sur le territoire (mise en place des activités dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires notamment)
- ✓ **le départ de l'animateur du secteur jeunesse** vers une autre structure fin 2014 a entraîné une recherche pour son remplacement et une réorganisation de l'équipe d'animation.
- ✓ **la création des Relais Services Publics et Relais Info Logement** concrétise la reconnaissance du Centre Social par les institutions en matière d'accueil et d'informations pour les usagers

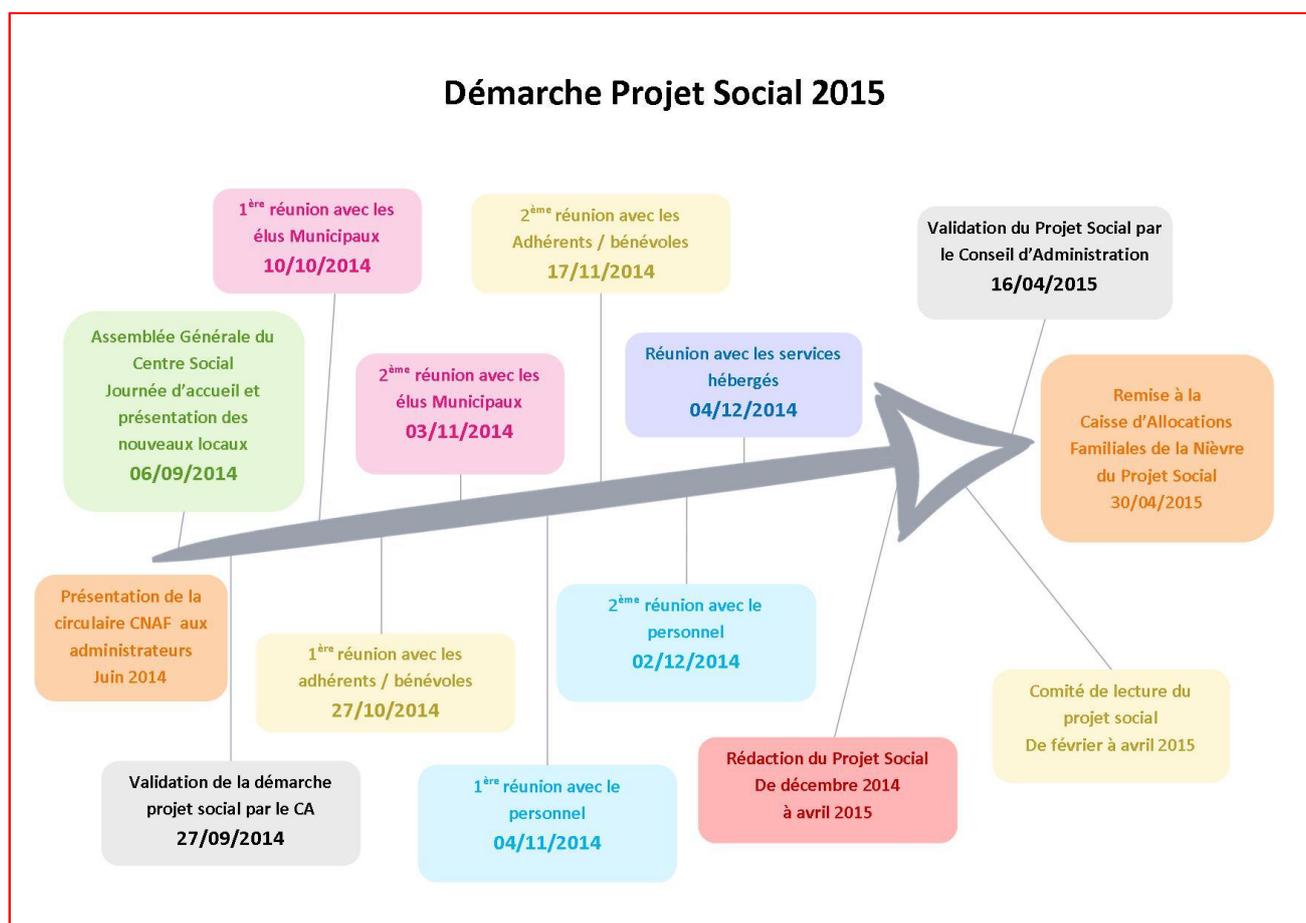
La structure s'est également fortement investie dans la mise en place sur le territoire de la réforme des rythmes scolaires. Elle a participé très activement à l'écriture des Projets Educatifs Territoriaux et l'animation des activités.

Aujourd'hui, le Centre Social intervient sur un territoire vaste et morcelé (deux communautés de communes). La réorganisation territoriale (canton, région) nous interpelle et pose de nombreuses interrogations concernant la place de notre structure dans cette configuration (synergie des moyens, mutualisation...).

Les travaux menés ces dernières années ont permis d'affirmer la place de la structure sur le territoire, le nouveau projet présenté reste réaliste mais ambitieux. Afin que celui-ci perdure, il faudra poursuivre la mobilisation de tous les acteurs autour du suivi du projet : forte participation des membres du Conseil d'Administration à la vie de l'association, collaboration active et en plus grand nombre de bénévoles, implication dynamique des adhérents, fort investissement de tous les salariés et soutien sans faille de nos partenaires institutionnels. Ainsi, nous pourrions asseoir des moyens humains et financiers, dignes du développement de notre association.

Le territoire bouge, le Centre Social souhaite accompagner ce mouvement avec l'envie de créer une synergie axée sur la solidarité dans notre monde rural, sur l'envie « d'aller de l'avant » avec et pour les habitants en tenant compte des réalités et des contraintes du territoire.

## Une construction participative



### Notre Objectif :

L'objectif de la méthode adoptée était d'une part de redéfinir de façon collective le projet social et d'autre part de retenir des axes d'action basés sur une analyse du territoire d'intervention et de la situation du Centre Social. Les évolutions au sein du territoire (redécoupage des cantons, groupement de communautés de communes) seront des éléments à prendre en compte au cours des prochaines années.

Notre volonté était de profiter du renouvellement du projet social pour développer une dynamique collective (nouveaux élus au sein des communes et nouveaux adhérents élus au Conseil d'Administration).

Nous avons souhaité mettre en place une démarche s'appuyant sur les objectifs suivants :

- ✓ Permettre à chacun d'y prendre part, de prendre la parole
- ✓ Demander l'avis de chacun (familles, communes)
- ✓ Prioriser le travail sous forme de thématique plutôt que sous l'angle des activités
- ✓ Partir des acquis, des faiblesses et voir les opportunités
- ✓ Développer l'esprit d'équipe et le travail collectif en y associant les adhérents et les bénévoles
- ✓ Associer les partenaires

### Nos outils :

- ✓ Les documents : La charte des centres sociaux, les statistiques des villes du canton, le guide d'élaboration et d'évaluation du projet social, la circulaire CNAF et la formation « **Conduire et animer le renouvellement du projet social** ».
- ✓ Les outils : questionnaires, réunions, groupes de travail, des temps informels

### Notre plan de travail :

- ✓ **Juin 2014**  
Présentation de la circulaire CNAF, des attentes de la Caisse d'Allocations Familiales par rapport à la démarche projet de l'organisation de l'association au Conseil d'Administration
- ✓ **Septembre 2014**  
Assemblée générale et présentation des locaux de la structure  
Validation par le Conseil d'Administration de la démarche projet
- ✓ **Octobre à Décembre 2014**  
Groupe de travail « administrateurs / adhérents »  
Groupe de travail « représentants des communes adhérentes »  
Groupe de travail « salariés »  
Groupe de travail « services hébergés »  
Questionnaire aux adhérents
- ✓ **Novembre 2014 à Avril 2015**  
Rédaction du projet social à partir de l'analyse des travaux de groupes, des questionnaires et des orientations définies avec constitution d'un groupe d'administrateurs pour la correction.



## II. ENVIRONNEMENT DU PROJET

### 1. Le territoire d'intervention



→ Provenance des usagers



Communes adhérentes à la structure

Le Centre Social du canton de St Pierre le Moûtier est domicilié au 35 avenue du 8 mai à St Pierre le Moûtier depuis mai 2014.

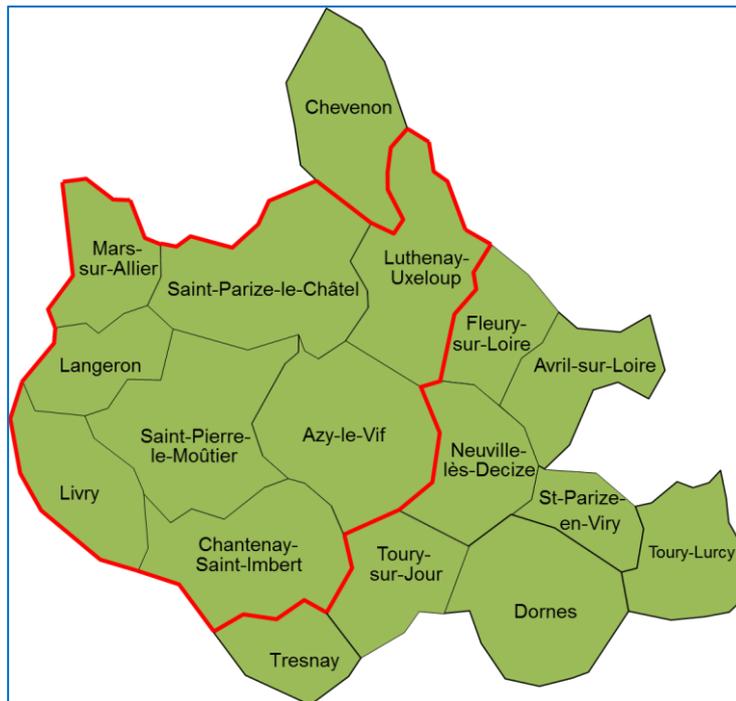
Située entre la Loire et l'Allier, la commune possède une riche et puissante histoire, un peu oubliée aujourd'hui du fait de son isolement « routier » relatif (la déviation « détourne » les vacanciers de St Pierre le Moûtier) et du manque d'infrastructures touristiques (aucun hôtel). St Pierre le Moûtier est à proximité de Magny-Cours et de son circuit automobile qui a accueilli le Grand Prix de France de Formule 1 de 1991 à 2008.

St Pierre le Moûtier est situé à un carrefour stratégique entre Nevers (25 kilomètres) au nord, Moulins sur Allier (35 kilomètres) au sud, Decize (31 kilomètres) à l'est et Bourges (80 kilomètres) à l'ouest.

Le canton de St Pierre est idéalement placé géographiquement puisqu'il est à la limite de deux autres départements et régions : le Cher dans la région Centre et l'Allier en Auvergne. Ce territoire agricole s'est progressivement transformé en territoire rural. Pour beaucoup de familles, la position du canton offre de nombreux avantages :

- ✓ La tranquillité de la campagne
- ✓ Des écoles et un collège avec des services de cantine et de garde pour les enfants
- ✓ Un coût moins élevé pour l'achat d'appartement ou de maison
- ✓ Des axes de circulation pratiques et rapides
- ✓ Des infrastructures et services appropriés pour enfants, adultes et seniors

**« Tous les avantages de la ville ... à la campagne »**



Nouveau canton de St Pierre le Moûtier

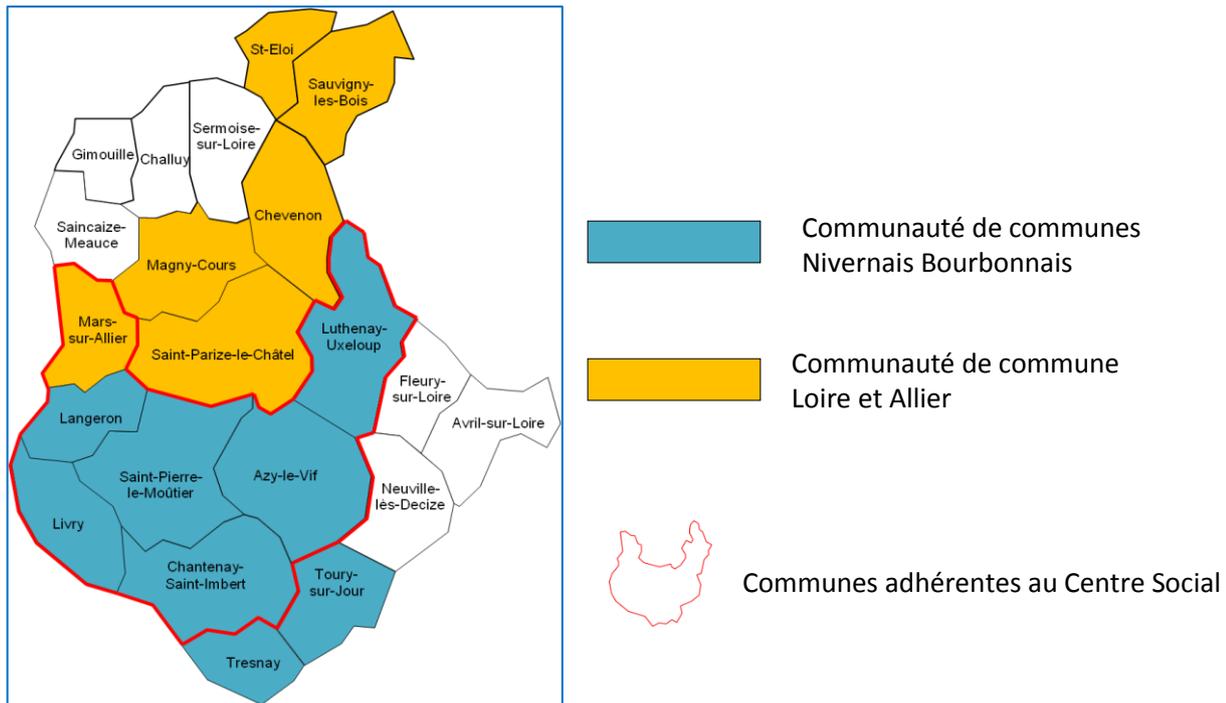


Ancien canton de St Pierre le Moûtier

Le canton de St Pierre le Moûtier était composé de 8 communes soit un bassin de population de 6800 personnes environ. Les communes du canton étaient Azy le Vif, Chantenay St Imbert, Langeron, Livry, Luthenay Uxeloup, Mars Sur Allier, St Parize le Châtel et St Pierre le Moûtier. La commune de St Parize le Châtel est la seule à ne pas être adhérente au Centre Social et s'est orientée vers une autre structure.

Le nouveau découpage territorial, effectif depuis mi-avril 2015, donne un canton constitué de 17 communes avec un bassin de population de 13000 personnes environ. Aux 8 communes déjà présentes se sont ajoutées Avril sur Loire, Chevenon, Dornes, Fleury sur Loire, Neuville les Decize, Toury sur Jour, Toury Lurcy et St Parize en Viry.

Cette nouvelle configuration pourrait donner lieu dans les années à venir à un agrandissement du nombre de communes adhérentes à la structure.



Deux communautés de communes sont présentes sur le territoire d'intervention de la structure. La majorité des communes adhérentes appartient à la communauté de Communes Nivernais Bourbonnais mais Mars sur Allier appartient à la communauté de Communes entre Loire et Allier. Il est intéressant de noter que Tresnay et Toury sur Jour qui font partie de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais ne sont pas adhérentes à la structure. Là aussi, des évolutions devraient avoir lieu en raison des nouvelles intercommunalités qui sont en train de se dessiner.

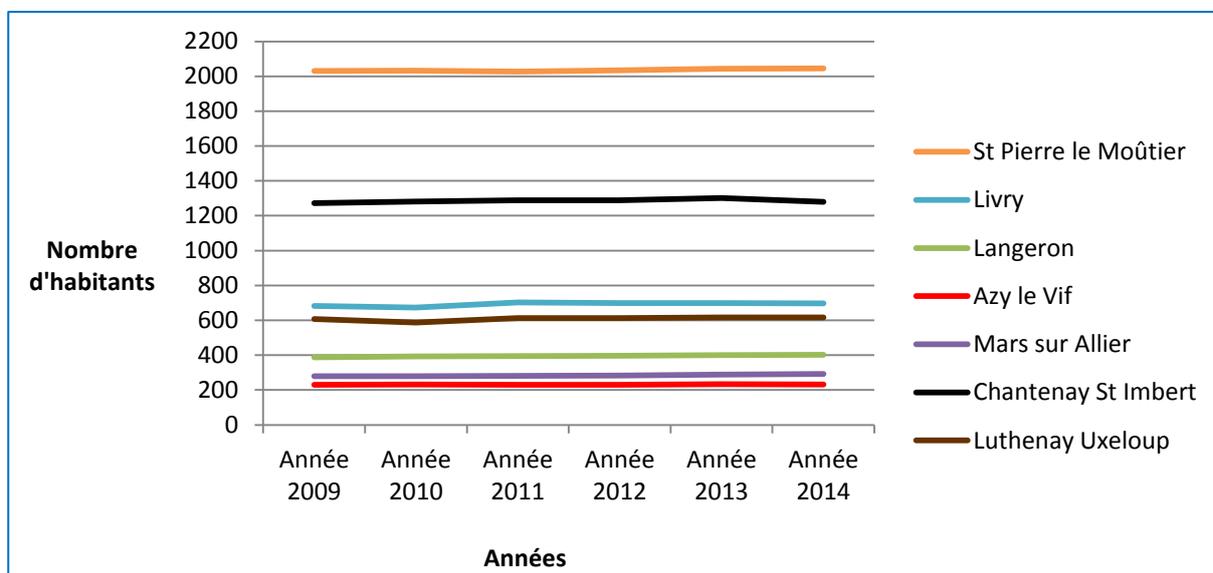
Les chiffres marquants pour la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais sont les suivants :

- ✓ Un bassin de population de 5506 habitants (en 2014)
- ✓ Une évolution du nombre d'habitants de 2% environ depuis 2009
- ✓ Une superficie de 265 km<sup>2</sup>
- ✓ Une part de moins de 20 ans à 22%
- ✓ Une part de plus de 65 ans à 23.6%
- ✓ 15% de personnes isolées
- ✓ 67% de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence
- ✓ Un taux de chômage à 13%
- ✓ 69 jeunes agriculteurs installés depuis quinze ans mais une chute du nombre d'exploitants depuis 2006 de 40%

Les chiffres sont très similaires à ceux du département de la Nièvre concernant la part des moins de 20 ans (20.3%), la part des plus de 65 ans (24.65%) et le taux de chômage.

## 2. Les caractéristiques du territoire

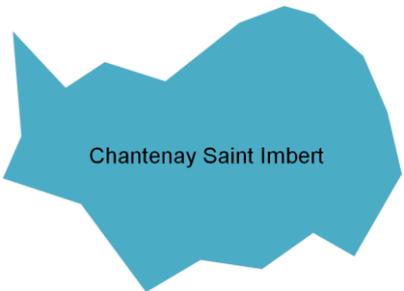
### \* la population



Il faut noter que la population des communes adhérentes au Centre Social a connu une légère hausse de 2009 à 2014 (de 5490 à 5566 habitants soit + 76 habitants). Cette hausse est répartie sur toutes les communes. Elle est due en partie à l'installation de nouvelles familles sur le territoire.

### Généralités par communes adhérentes à la structure

 <p>Azy-le-Vif</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 228</b> <b>Familles adhérentes au Centre Social : 10</b> <b>Sur la commune :</b> présence d'un restaurant, de différentes entreprises, d'un club du troisième âge et d'une salle des fêtes</p>
---	--

 <p>Chantenay Saint Imbert</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b> : 1265  <b>Familles adhérentes au Centre Social</b> : 51  <b>Sur la commune</b> : présence d'un restaurant, des services de la poste, d'une pharmacie, d'une boulangerie, d'une épicerie, d'un coiffeur, de deux bars, d'une caserne de pompiers, d'un espace internet, d'une harmonie municipale, d'un club du troisième âge de différentes associations sportives (football, cyclotourisme...), d'une bibliothèque, d'un étang aménagé, d'une salle des fêtes et d'un espace associatif. Un comité des fêtes, particulièrement actif, anime la vie de la commune. Proche de l'école, sont regroupés les locaux de la cantine et de l'accueil de loisirs périscolaires. Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile est hébergé dans un château proche du bourg. La déchetterie pour les communes du canton est présente sur cette commune ainsi qu'une zone artisanale et une halte ferroviaire (ancienne gare SNCF). Un médecin officie sur ce territoire.</p>
 <p>Langeron</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b> : 405  <b>Familles adhérentes au Centre Social</b> : 30  <b>Sur la commune</b> : présence de deux restaurants, de différentes entreprises dont le LIEN, d'une zone artisanale, d'un comité des fêtes et d'une salle des fêtes.</p>
 <p>Livry</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b> : 697  <b>Familles adhérentes au Centre Social</b> : 56  <b>Sur la commune</b> : présence d'un restaurant, de différentes entreprises, d'un comité des fêtes, d'un club du troisième âge et d'une salle des fêtes. Une agence postale dans les locaux de la mairie est ouverte périodiquement. Un musée de la vigne est ouvert proche du vignoble.  Sur la commune, 3 classes accueillent les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé (CM1 à CM2) avec un service de cantine. L'ancien terrain de football est utilisé pour les activités sportives.</p>
 <p>Luthenay-Uxeloup</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b> : 628  <b>Familles adhérentes au Centre Social</b> : 7  <b>Sur la commune</b> : présence d'un restaurant, d'un bar, de différentes entreprises, d'un « Foyer » qui regroupe plusieurs associations (football, pétanque...), d'une bibliothèque, d'un terrain de football, de pétanque et d'une salle des fêtes. Une agence postale dans les locaux proches de la mairie est ouverte périodiquement. Sur la commune sont accueillis des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal Fleury sur Loire / Luthenay Uxeloup avec un service de cantine, des Nouvelles Activités Périscolaires et une garderie. Une halte nautique est présente sur ce territoire.</p>

 <p>Mars sur Allier</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 294</b>  <b>Familles adhérentes au Centre Social : 9</b>  <b>Sur la commune :</b> l'ancienne école a été transformée en partie en salle des fêtes</p>
 <p>Saint Pierre le Moûtier</p>	<p><b>Population au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 2064</b>  <b>Familles adhérentes au Centre Social : 157</b>  <b>Sur le chef lieu de canton sont présents :</b> les services de la poste, différents commerces (épiceries, coiffeurs, bars, restaurants, fleuriste, tabac, presse,...), des entreprises ou entrepreneurs, deux pharmacies, un cabinet médical avec deux médecins, des infirmiers, un service d'aide et de soins à domicile, le Centre de Long Séjour, une maison de retraite, un cabinet de dentistes.</p> <p>Les locaux des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé sont répartis sur trois sites (maternelle, primaires Bel Air et primaires Bourg). Le collège est situé dans le lotissement des Allières. Les services de cantine et d'accueil de loisirs fonctionnent pour les maternels et primaires. Le Centre Social cantonal, les locaux de la communauté de communes Nivernais Bourbonnais, et de l'office du tourisme sont implantés sur cette commune. Le centre Social héberge des services et permanences pour les habitants du territoire cantonal. Une antenne de l'hôpital psychiatrique de La Charité vient d'intégrer les anciens locaux du Centre Social (place Louis Bouiller). La gendarmerie, l'espace petite enfance et la caserne des pompiers sont des services présents sur la commune. Un gymnase et des infrastructures sportives (terrain de football, tennis, pétanque et boules lyonnaise, dojo) sont à disposition des associations sportives, des scolaires. La commune dispose d'une bibliothèque, d'un espace internet, de deux salles des fêtes et d'une salle pour les séances de cinéma. L'étang du Panama pour lequel une association vient d'être créer offre la possibilité d'une activité pêche ou détente. Un camping municipal fonctionne du 15 juin au 15 septembre. Il n'y a plus de personnel pour l'accueil du public et la vente de billets à la gare SNCF, une « halte ferroviaire » (train ou bus) a été créée. La commune est desservie par des lignes de bus pour les scolaires qui fréquentent les lycées. Ces lignes sont également disponibles pour les habitants désireux de se rendre sur Nevers.</p>

## \* Généralités sur le canton

(Les données ci-dessous correspondent à la population du canton avant mars 2015).

- **Les familles**

- *Ménage selon leur composition (réf. INSEE)*

	Nombre de ménages	
	2006	2011
Ensemble	2790	2891
Ménage d'une personne	833	922
Ménage avec familles	1909	1913
Ménage sans famille	48	56

- *Composition des familles (réf. INSEE)*

	Nombre de familles	
	2006	2011
Ensemble	1913	1913
Couples avec enfants	851	806
Familles monoparentales	167	219
Couple sans enfant	895	889

- *Situation des allocataires (réf. Caisse d'Allocations Familiales année 2014)*

- *Nombre d'allocataires petite enfance*

Petite enfance	Moins de 3 ans	3 à 6 ans
Familles allocataires	258	271
Enfants des allocataires	268	286

Il faut noter que sur le territoire presque 90% des familles allocataires sont en couple ce qui est très supérieur à la moyenne de la Nièvre. La part des familles en emploi est de près de 60% contre 50% sur le département. 323 familles sont bénéficiaires de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant.

- *Nombre d'allocataires Enfance jeunesse (réf. Caisse d'Allocations Familiales année 2014)*

Enfance/Jeunesse	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 à 17 ans
Familles allocataires	464	357	158
Enfants allocataires	603	417	167

Il faut noter que les familles allocataires sont majoritairement en couple pour les tranches 6 à 11 ans et 11 à 15 ans (environ 80%). Pour la tranche 16 à 17 ans, nous avons un pourcentage de plus de 30% de familles monoparentales.

Le canton de St Pierre le Moûtier compte 1474 allocataires à la Caisse d'Allocations Familiales soit 4169 personnes.

- **L'emploi**

- *Population de 15 ans ou plus par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2011 (réf. INSEE)*

	Hommes	Femmes
<b>Ensemble</b>	<b>2793</b>	<b>2769</b>
<i>Agriculteurs exploitants</i>	91	36
<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i>	163	52
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	108	68
<i>Professions intermédiaires</i>	270	254
<i>Employés</i>	143	685
<i>Ouvriers</i>	668	155
<i>Retraités</i>	984	1054
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	366	466

- *Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone (réf. INSEE)*

	2006	2011
<b>Ensemble</b>	<b>2580</b>	<b>2586</b>
Travaillent :		
- <i>Dans la commune de résidence</i>	747	773
- <i>Dans une commune autre que la commune de résidence</i>	1833	1813

- *Nombre d'entreprise par secteur d'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (réf. INSEE)*

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>238</b>	<b>100</b>
Industrie	17	7,1
Construction	39	16,4
Commerce, transports, services divers	160	67,2
- <i>Dont commerce et réparation automobile</i>	53	22,3
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	22	9,2

- *Créations d'établissements par secteur d'activité en 2013 (réf. INSEE)*

	Ensemble	%	Taux de création
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>100</b>	<b>14,4</b>
Industrie	2	5,1	8,3
Construction	8	20,5	20,5
Commerce, transports, services divers	26	66,7	14,3
- <i>Dont commerce et réparation automobile</i>	6	15,4	9,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	3	7,7	12

Depuis l'année 2014, il n'y a plus aucun hôtel présent sur le canton de St Pierre le Moûtier.

- *Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active*  
(réf. Caisse d'Allocations Familiales année 2014)

Communes	Nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
St Pierre le Moûtier	60
Langeron	13
Azy le vif	3
Chantenay St Imbert	30
Luthenay Uxeloup	9
Livry	15
Mars sur Allier	3
St Parize le Chatel	19

- *Isolement familial*

La population dite isolée s'élève à 416 personnes dont 26,9% de retraités. Parmi ces personnes 225 sont des hommes et 191 des femmes. La part des 40 ans et plus, représente plus de 70% ce qui est en concordance avec le territoire rural et vieillissant pour certaines communes.

• **Les établissements scolaires**

Etablissements scolaires sur le territoire	Commune d'implantation	Communes recouvertes
Maternelle	St Pierre le Moûtier (1)	(1)Azy Le Vif, Mars Sur Allier, Langeron, Livry, St Pierre le Moûtier
	Luthenay Uxeloup (2)	(2) Luthenay Uxeloup, Fleury Sur Loire
	Chantenay St Imbert (3)	(3) Chantenay St Imbert et Toury sur Jour
Ecole primaire	St Pierre le Moûtier (1) Livry (1)	(1)Azy Le Vif, Mars Sur Allier, Langeron, Livry, St Pierre Le Moûtier
	Luthenay Uxeloup (2) Fleury Sur Loire (2)	(2) Luthenay Uxeloup, Fleury Sur Loire
	Chantenay St Imbert (3)	(3) Chantenay St Imbert et Toury sur Jour
Collège	St Pierre le Moûtier	Azy Le Vif, Chantenay St Imbert, Mars Sur Allier, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, St Pierre Le Moûtier et Magny-Cours

En 2011, le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé du canton de St Pierre le Moûtier avait connu deux fermetures de classes (1 en maternelle et 1 en primaire). L'arrivée massive d'enfants en maternelle en septembre 2013 avait conduit à la réouverture d'une classe portant le nombre à cinq. La baisse du nombre d'élèves et les annonces faites par l'Education Nationale font état d'une fermeture de classe en maternelle en septembre 2015.

L'école de Chantenay St Imbert a vu son nombre d'élèves diminuer depuis la rentrée scolaire 2010 (151 élèves inscrits contre 135 en septembre 2013). L'arrivée en septembre 2014 des élèves de Toury sur Jour, suite à la fermeture de l'école, a permis un retour à 150 élèves. Les perspectives démographiques font craindre une fermeture prochaine de classe.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Fleury sur Loire / Luthenay Uxeloup maintient ses effectifs à environ 80 élèves inscrits.

Le collège après une forte baisse de ses effectifs (de 345 à 317 élèves), a bénéficié de l'arrivée de la tranche d'âge des élèves nés en 2003 cette année. Cela explique une hausse des inscrits (334 élèves) pour la rentrée 2014. Les effectifs seront encore fluctuants en fonction des arrivées des élèves des classes de CM2 des écoles alentours.

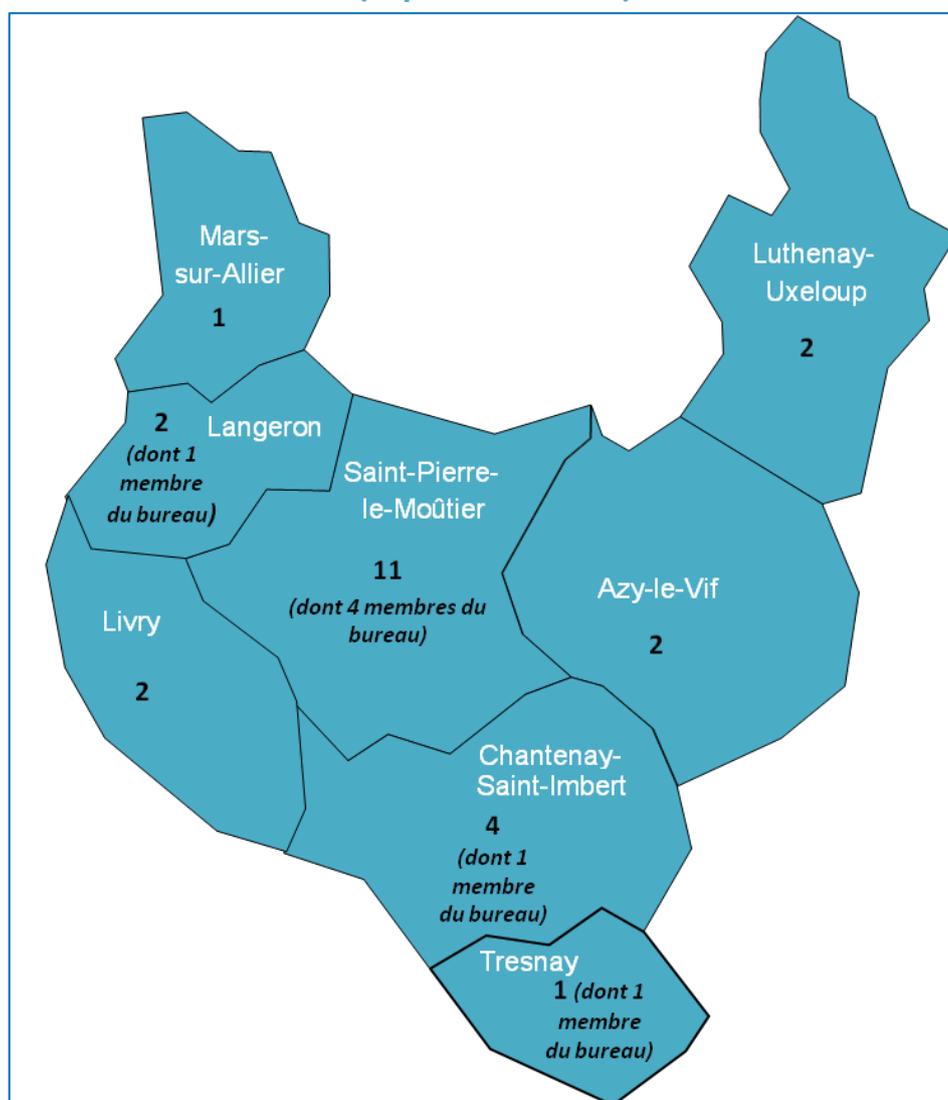
# III. STRUCTURE

## 1. Les moyens humains

### ★ Les instances dirigeantes

La structure est gérée par un conseil d'administration et un bureau.

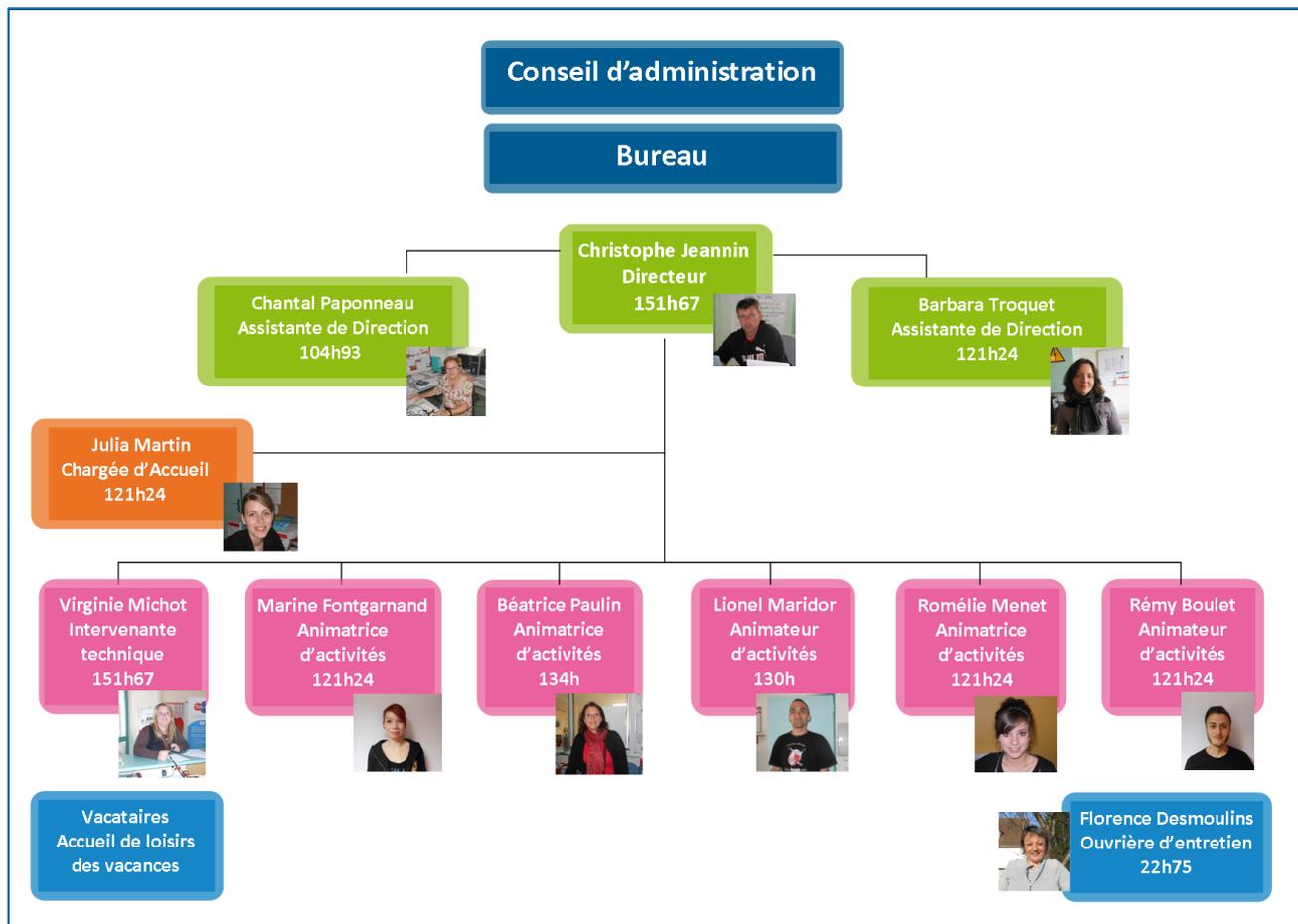
### Domiciliation des membres du Conseil d'Administration et du bureau (septembre 2014)



11 hommes

14 femmes

## ★ Le personnel



Le Centre Social est composé d'une équipe de 11 salariés dont 4 sont positionnés sur des contrats emplois d'avenir à 121.24 heures mensuelles.

Le Directeur occupe un poste à temps plein au sein de la structure depuis janvier 2014. Il se dirige vers la formation Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS) mention : « Direction de structure et de projet » d'une durée de deux ans avec alternance de périodes de stages en entreprise et de cours à Dijon.

Cette formation permettra de renforcer et valider les compétences acquises depuis 12 ans au sein du Centre Social. Un diplôme de niveau 3 entérinera la formation.

La personne occupant le poste « Référent Familles » dispose d'une activité à temps plein répartie à 50 % pour cette fonction et 50 % pour les accueils de loisirs. Elle est titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport « loisirs tout public » et a obtenu la certification liée à la formation des Référents Familles proposée par la Fédération des Centres Sociaux. Elle suit actuellement des cours par correspondance auprès du Centre National d'Enseignement à Distance pour le diplôme Certificat d'Aptitude Professionnelle « Petite Enfance ».

Le Centre Social du canton de St Pierre le Moûtier est très représentatif du niveau national en matière d'emploi :

- ✓ Recours au temps partiel en lien avec la nature des activités de la structure (accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires)
- ✓ Deux salariés à temps plein (Directeur et « Référent Familles »)
- ✓ Des emplois en contrat à durée indéterminée pour la direction, pour deux assistantes de direction et pour deux animateurs d'activités
- ✓ Un turnover au niveau des animateurs d'activités : problèmes d'attractivité des postes (zone rurale, temps partiel, conditions ou horaires de travail, contrats aidés), concurrence avec d'autres structures offrant des conditions plus intéressantes, difficulté d'attirer les « bons profils » et de les conserver en les professionnalisant.

L'équipe s'est enrichie de nouveaux membres sur les deux dernières années pour tenir compte de l'évolution des besoins (organisation de la fonction accueil et besoins plus importants pour l'animation).

### ★ Les bénévoles

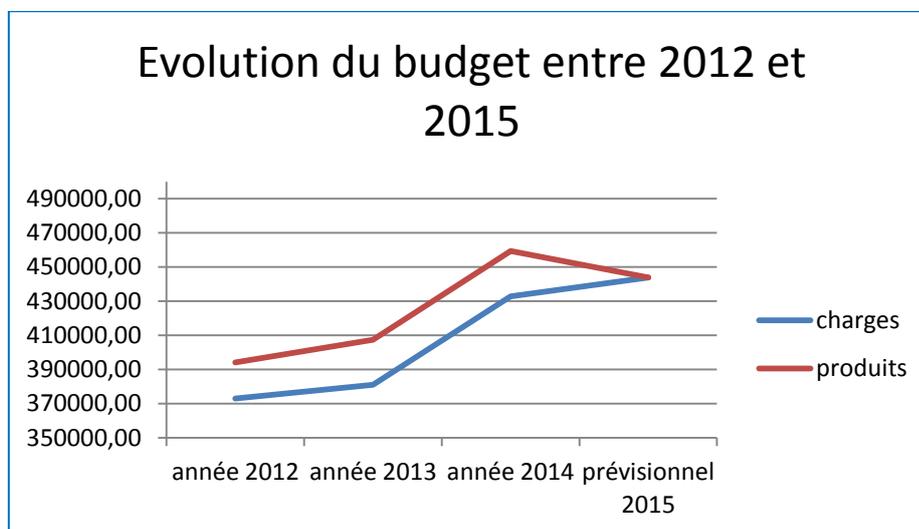
La structure peut compter sur l'aide de bénévoles pour les activités ou animations qu'elle organise. Certains viennent ponctuellement prêter main forte aux membres du conseil d'administration, au personnel et aux jeunes sur leurs projets. Cette aide est très précieuse et participe très largement au bon fonctionnement des activités du centre Social

### ★ Le personnel mis à disposition

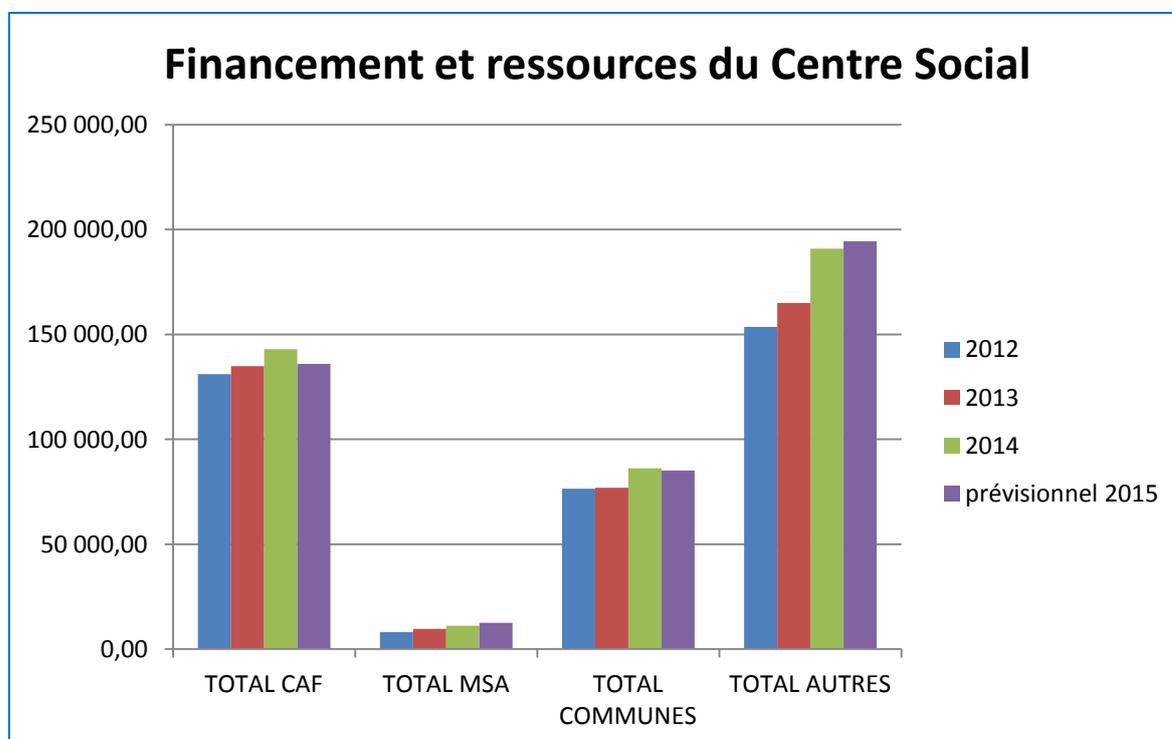
Pour des activités spécifiques (danse et cirque), le Centre Social a recours à du personnel mis à disposition par des conventions annuelles car il n'y a pas au sein de l'équipe les compétences pour les assurer. Ces animateurs « spécialisés » participent au développement d'activités de loisirs tout public sur le territoire. Ces activités sont très appréciées.

Pour l'accueil de loisirs périscolaires maternels (matin et soir), la pause méridienne primaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé, une convention annuelle est signée entre le Syndicat Intercommunal à la Carte de Canton de St Pierre et le Centre Social pour la mise à disposition de personnel. Le Centre Social est l'organisateur de ces temps tandis que le Syndicat Intercommunale à la Carte du Canton est mandaté par les communes pour toutes les affaires scolaires. Ce fonctionnement permet aux enfants de la maternelle d'avoir une certaine continuité dans la journée par rapport à l'encadrement puisque le personnel intervient en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles sur le temps scolaire et Animatrice sur le périscolaire.

## 2. Les moyens financiers

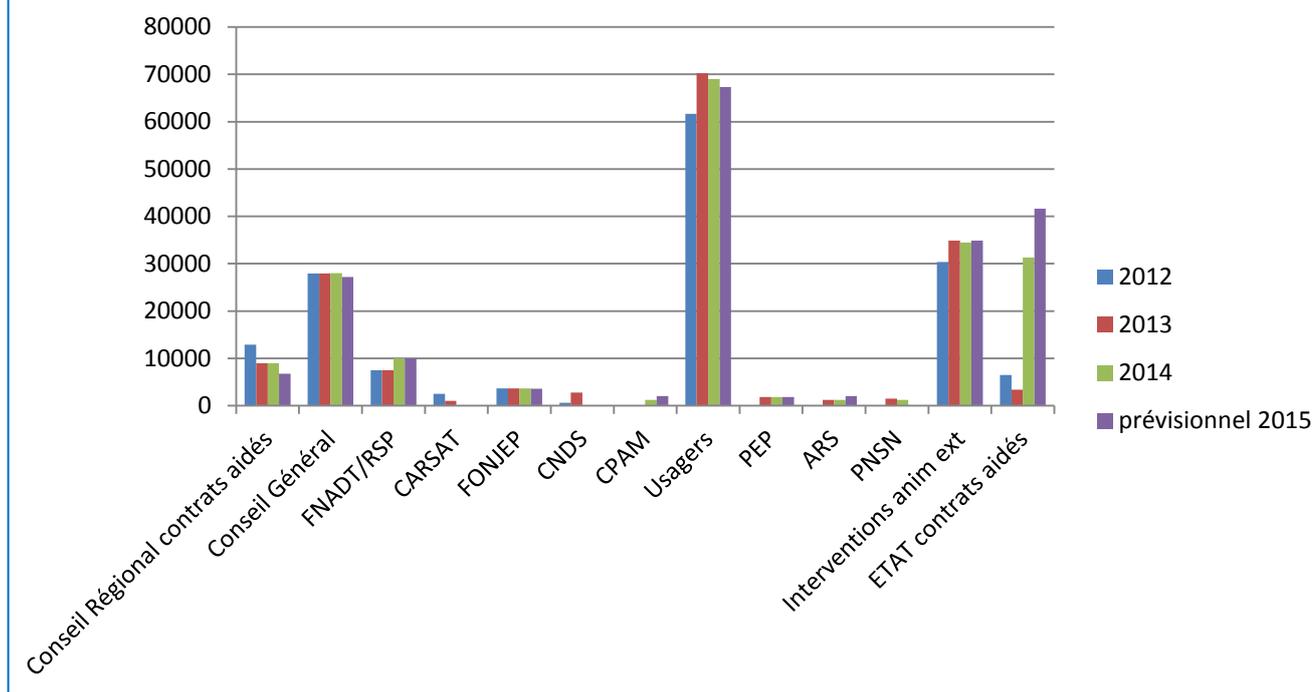


Le budget de la structure est en progression depuis 2012. Pour les charges, le poste des salaires augmente (arrivée de salariés), les dépenses autres sont conformes aux prévisions. Pour les produits, on constate une forte hausse de la participation des usagers et services. La structure présente un compte de résultat excédentaire sur toute la période 2012-2014.



- La participation de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre pour la prestation Animation Globale, Animation Collective Familles, Contrat Enfance Jeunesse est stable.  
Les prestations pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement restent à un bon niveau.  
Les fonds d'expérimentation pour les projets jeunes ont été reconduits dans le cadre des Fonds Publics et Territoire.
  
- La participation de la Mutualité Sociale Agricole est en hausse. La structure a obtenu des fonds du dispositif partenarial Mutualité Sociale Agricole – Centres Sociaux sur 3 ans. Les projets jeunes ont reçu un accueil favorable au niveau régional et national. Par ailleurs, deux appels à projets « Solidarité, lien social et ruralité » ont également été subventionnés.
  
- La participation des communes reste stable sur l'ensemble du contrat.
  
- Le total des autres ressources a connu une augmentation liée principalement aux aides pour les contrats aidés.

## Autres financements



→ L'aide pour le contrat emploi tremplin du Conseil Régional arrive à échéance d'où sa baisse progressive et programmée

→ Les financements Conseil Général et Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) restent identiques.

→ La participation des usagers est importante (15% des produits environ)

→ Les aides de l'Etat pour les contrats aidés ont fortement augmenté avec l'arrivée de 4 personnels en emploi d'avenir entre 2013 et 2015.

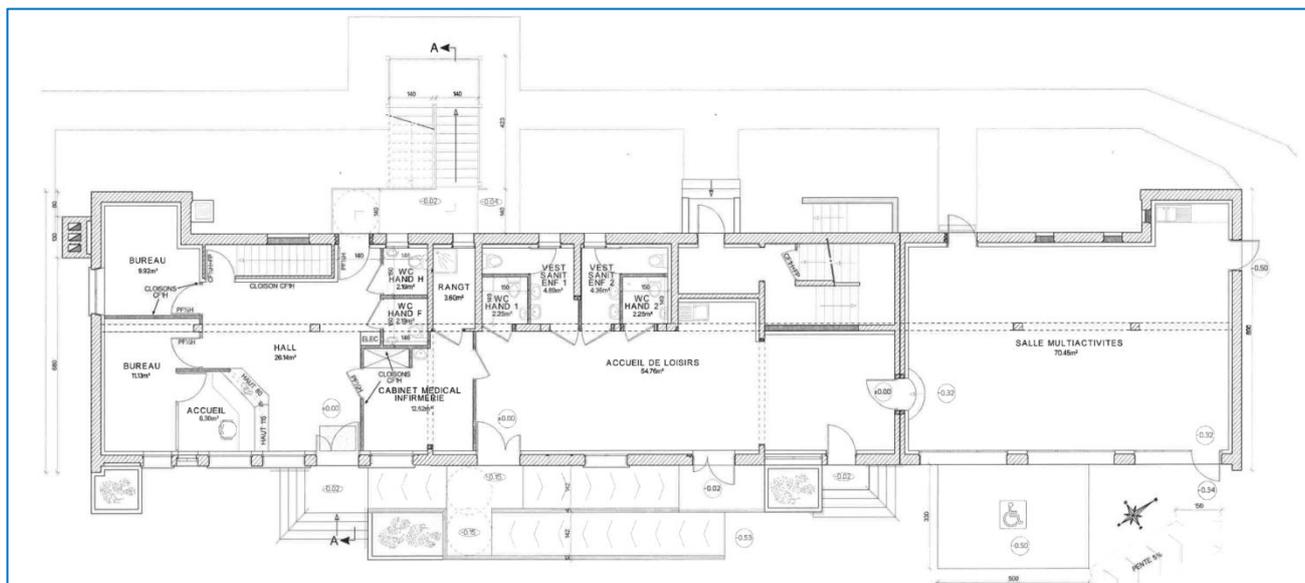
→ La structure reçoit des financements de la Caisse d'Assurance de Retraite et de la Santé Au Travail, de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, du Pays Nevers Sud Nivernais et du Centre National pour le Développement du Sport pour des projets spécifiques.

→ Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire est le financement lié au Relais Services Publics : la part est en augmentation entre 2013 et 2014 (7500€ à 10000€).

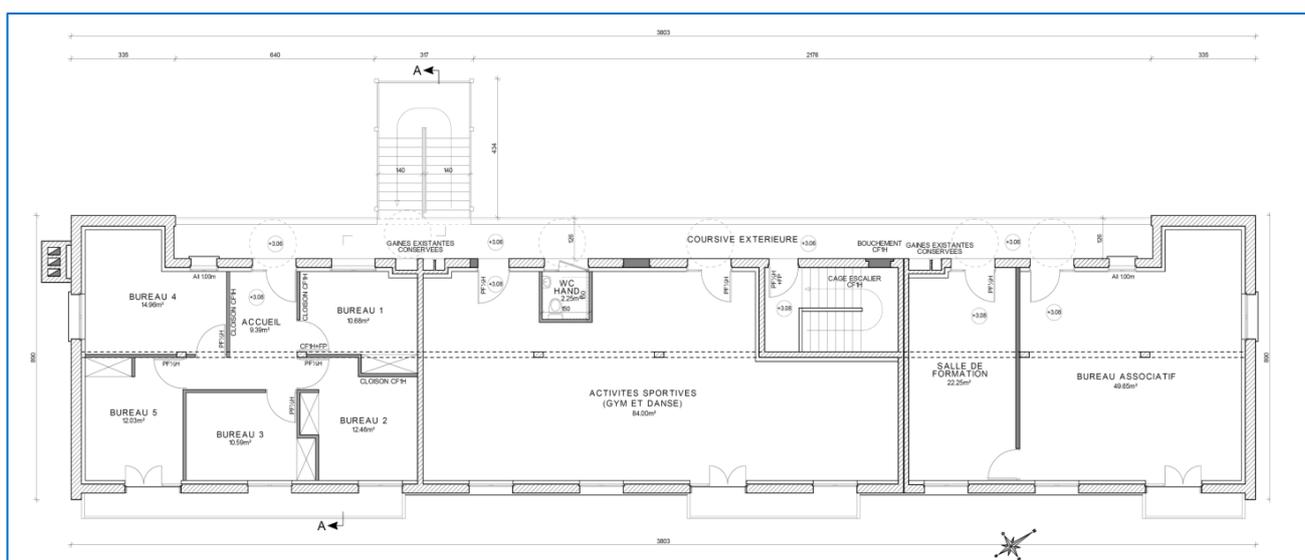
## 3. Les infrastructures

### ★ Les nouveaux locaux

Depuis mai 2014, le Centre Social est hébergé par la commune de St Pierre le Moûtier dans de nouveaux locaux. Ceux-ci ont l'avantage de permettre la centralisation de l'accueil, des services et de plusieurs activités ce qui n'était pas le cas auparavant. La structure dispose d'un espace extérieur clôt pouvant accueillir les activités des enfants en toute sécurité.



Rez-de-chaussée Centre Social du canton de St Pierre le Moûtier



1<sup>er</sup> étage Centre Social du canton de St Pierre le Moûtier

## ★ Les locaux mis à disposition

Toutes les activités de la structure ne peuvent se dérouler dans les locaux du 35 avenue du 8 mai :

- ✓ Le Centre Social décentralise sur toutes les communes l'atelier jeux de société et certaines journées d'accueil de loisirs sur les périodes de vacances d'où la mise à disposition de salles communales
- ✓ L'accueil de loisirs maternels se déroule dans les locaux de l'école maternelle rue du Bel Air à St Pierre le Moûtier
- ✓ Le gymnase est utilisé pour les activités sportives dédiées aux enfants sur les temps périscolaires et périodes de vacances
- ✓ Les salles des fêtes de St Pierre le Moûtier sont utilisées pour les ateliers danse et chorale. Elles permettent de pouvoir évoluer dans un espace approprié



## IV. EVALUATION

---

La construction du projet social 2012-2015 avait pour intitulé « Bien vivre sur son canton » avec trois idées essentielles :

- ✓ Concilier vie familiale et vie professionnelle
- ✓ Lutter contre les exclusions
- ✓ Etre un lieu de vie, de partage et d'écoute

Les objectifs étaient :

- ✓ Maintenir et améliorer la politique en faveur de l'Enfance Jeunesse
- ✓ Développer une diversité d'activités en faveur du tout public
- ✓ Encourager l'émergence d'actions favorisant la citoyenneté, l'intégration, l'échange intergénérationnel pour lutter contre l'isolement
- ✓ Mettre à disposition de la population du territoire des services de proximité répondant à leurs problèmes administratifs
- ✓ Créer une stratégie de communication externe plus affirmée

Le déménagement de la structure dans de nouveaux locaux nous avait inspirés la représentation des différents secteurs d'activités par des « maisons ».

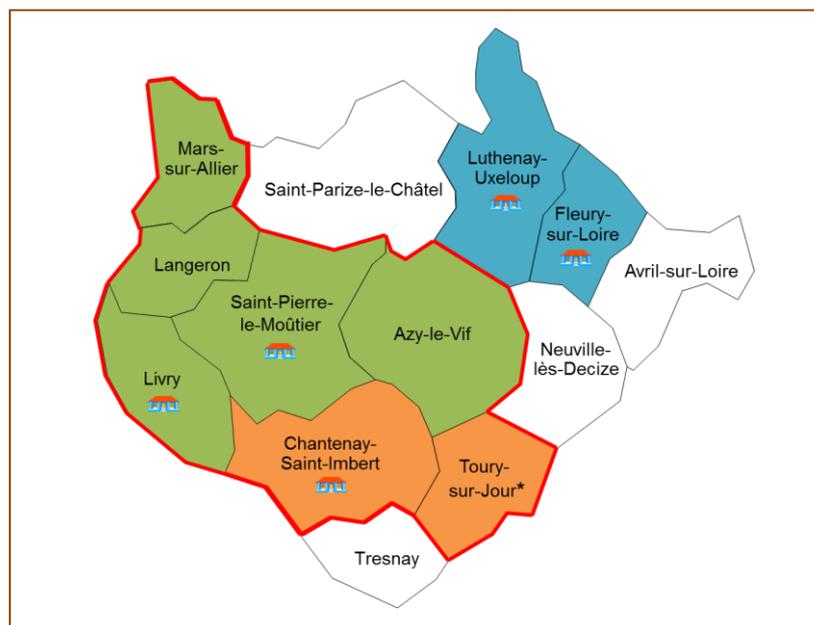
Parmi les événements marquant de ce projet il faut noter :

- ✓ la mise en place des nouveaux rythmes scolaires
- ✓ la labellisation de la structure pour le Relais Services Publics.

Ni l'un ni l'autre n'apparaissaient dans l'élaboration du projet social 2012 – 2015 mais ils ont été portés par la structure pour le bien-être des habitants. Des résultats significatifs ont été enregistrés.

# 1. Contexte scolaire local

Il est très important de bien comprendre et connaître le contexte local pour appréhender les différentes organisations scolaires, périscolaires et extrascolaires. Chaque territoire a ses atouts et contraintes (locaux, services de transports, services de cantine...)



-  Communes dont les enfants fréquentent le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé
-  Communes dont les enfants fréquentent l'école de Chantenay St Imbert  
\* Ecole fermée en juillet 2014 avec rattachement des élèves sur Chantenay St Imbert
-  Communes dont les enfants fréquentent le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Fleury sur Loire / Luthenay Uxeloup
-  Périmètre du bassin pédagogique de St Pierre le Moûtier
-  Sites scolaires

→ Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé est fréquenté par les enfants des communes d'Azy le Vif, Langeron, Livry, Mars sur Allier et St Pierre le Moûtier.

Les élèves sont répartis sur quatre sites différents (3 à St Pierre le Moûtier et 1 à Livry). Les élèves des classes maternelles sont situés à l'école maternelle du Bel Air, les élèves du CP et CE1 à l'école primaire du Bel Air, les CE1 / CE2 / CM1 à l'école primaire du Bourg et les CM1 / CM2 à l'école de Livry.

Le Syndicat Intercommunal à la Carte du canton est l'organisme compétent sur le territoire du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé en matière scolaire (les communes lui ont délégué la gestion par délibération).

→ La commune de Chantenay St Imbert fonctionne seule au niveau scolaire même si elle appartient au bassin pédagogique de St Pierre le Moûtier. Il faut noter que depuis septembre 2014, les enfants de Toury sur Jour ont intégré cette école suite à la fermeture de la leur.

→ La commune de Luthenay Uxeloup est en regroupement avec Fleury sur Loire. Les enfants sont scolarisés sur les deux sites.

## Répartition des sites scolaires sur St Pierre le Moûtier



Ecole primaire du Bel Air



Ecole maternelle du Bel Air



Locaux Centre Social



Ecole primaire du Bourg

## La contractualisation sur le territoire

Un Contrat Enfance Jeunesse signé entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre, la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne, les communes du canton (Azy le Vif, Chantenay St Imbert, Langeron, Livry, Luthenay Uxeloup, Mars sur Allier et St Pierre le Moûtier) et le Syndicat Intercommunal du Canton à la Carte a été signé pour la période 2011/2014. La reconduction est en cours.

Ce contrat fixe le rôle des différents acteurs sur le territoire :

1. Le volet « petite enfance » est géré par la commune de St Pierre le Moûtier financeur avec la commune d'Azy le Vif (les autres communes n'ont pas souhaité contribuer).  
L'accueil de loisirs périscolaires (matin et soir) pour les enfants scolarisés de moins de 6 ans est financé par le Syndicat Intercommunal du Canton à la Carte qui en a confié la gestion au Centre Social. Il a lieu dans les locaux de l'école maternelle.
2. Le volet « Enfance / Jeunesse » est géré par le Centre Social qui a été mandaté par les communes signataires.
3. La commune de Chantenay St Imbert est seule gestionnaire de ses accueils de loisirs périscolaires maternels et primaires (matin, méridien et soir). Le Centre Social apporte une contribution par la mise à disposition d'animateurs sur les différents temps.

L'accueil des enfants avant et après la classe pour la commune de Luthenay-Uxeloup est géré par le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique mais n'entre pas dans le Contrat Enfance Jeunesse.

## Réforme des rythmes scolaires : les impacts sur le territoire d'intervention

Le projet social 2012/2015 ne pouvait pas prévoir et anticiper la réforme des nouveaux rythmes scolaires puisqu'elle est apparue fin 2012 pour application à la rentrée scolaire 2013/2014. Une première réunion en janvier 2013 pour le bassin pédagogique de St Pierre le Moûtier a permis de « cerner » les attentes :

- ✓ La commune de Chantenay St Imbert souhaitait la mise en place pour la rentrée scolaire 2013/2014 (élus et instituteurs y étaient favorables).
- ✓ Pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé la situation était beaucoup plus compliquée, le conseil des maitres était opposé au principe et les élus partagés.

Après un tour de table, le vote décidait de la mise en place dès septembre 2013.

Les élus ont souhaité que le Centre Social soit force de proposition pour le Projet Educatif Territorial en fonction des éléments fournis (horaires des bus, horaires scolaires adoptés, locaux et personnel à disposition...). Il a été décidé de s'appuyer sur les actions existantes et contractualisées avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse pour construire le Projet Educatif Territorial. Cette décision a conduit le Centre Social à être un acteur capital dans l'organisation de ces temps à travers l'aide à la rédaction du Projet Educatif Territorial, la recherche des activités et intervenants à mettre en place.

En raison des grandes disparités des deux entités, deux chantiers sur les Temps d'Activités Périscolaires ont été conduits l'un pour la Commune de Chantenay St Imbert et l'autre pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de St Pierre le Moûtier.

Le soutien et l'aide des conseillères techniques de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole, mais aussi de l'inspectrice d'académie ont permis de présenter deux projets satisfaisants et approuvés par les élus.

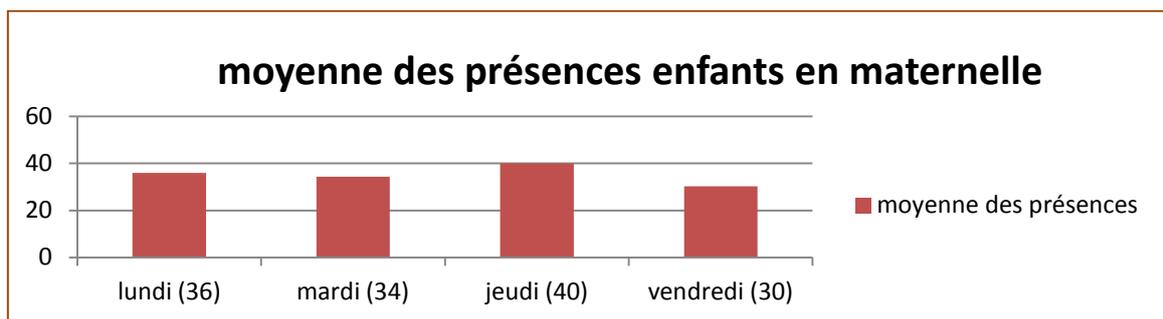
- ❖ **Le projet de Chantenay St Imbert** s'est rapidement matérialisé grâce à la volonté de tous (élus municipaux, instituteurs) de proposer un accueil de qualité sur l'ensemble de la journée. L'accueil de loisirs est ouvert le matin à 6h45 et le soir jusqu'à 18h30. Les Temps d'Activités Périscolaires fonctionnent chaque jour de 15h30 à 16h30 (sauf vendredi de 15h à 16h30) pour environ 80-90 enfants. L'équipe d'animation est composée de 7 à 8 animateurs avec des compétences variées. Après un peu plus d'un an et demi de fonctionnement, les différents bilans effectués font apparaître la satisfaction des élus et des parents sur les activités proposées (jeux sportifs, atelier jeux de société, activités manuelles, accès à la bibliothèque municipale...).
- ❖ **Concernant le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé**, les travaux ont été beaucoup plus compliqués à mener en raison de :
  - ✓ La prise en compte de quatre sites scolaires
  - ✓ Des horaires scolaires décalés sur chaque site
  - ✓ Des horaires de transports scolaires
  - ✓ Des horaires de cantine
  - ✓ Des demandes particulières des instituteurs
  - ✓ La réorganisation du temps de travail du personnel du SICC
  - ✓ La difficulté pour utiliser les locaux scolaires et respecter les heures de ménage
  - ✓ Du court temps d'activités (45')

Pour les enfants scolarisés à la maternelle, le Syndicat Intercommunal du Canton à la Carte s'est fortement appuyé sur la structure pour accompagner le personnel déjà en poste. Des réunions avec les élus et la coordination du travail des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles ont permis de gommer progressivement les réticences et les difficultés liées à une nouvelle organisation. Le Centre Social n'a pas d'intervenant sur les temps d'animations.

Les réunions de concertation avec l'inspectrice d'académie ont débouché sur :

- ✓ Une convention de partenariat pour le temps de sieste (les enfants ne sont pas réveillés systématiquement avant 15h15 mais peuvent se reposer jusqu'à 15h50)
- ✓ Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles disposent d'un temps de préparation des activités
- ✓ La possibilité d'utiliser les locaux scolaires suivant les modalités définies en commun
- ✓ L'acquisition et l'installation d'un tableau dans le hall d'accueil permettant aux familles de connaître les activités proposées

Les Temps d'Activités Périscolaires ont regroupé en moyenne 35 enfants par jour avec des inégalités de présences suivant les jours sur l'année scolaire 2013/2014.



Ces temps d'activités d'une durée de 45 minutes par jour permettent aux enfants d'accéder à des activités ludiques (jeux de construction, jeux pré-sportifs,...). Environ 2/3 des enfants inscrits à l'école y ont participé de façon plus ou moins régulière. Les enfants qui sont acheminés de St Pierre le Moûtier en bus à leur domicile ne sont pas concernés par cette action car les circuits de retour débutent dès la fin des cours à 15h15.

Pour les enfants d'âge primaire, le Centre Social a conduit les activités d'une durée de 45' sur les sites de l'école du Bel Air et de l'école du bourg. Les enfants scolarisés à Livry ne sont pas concernés.

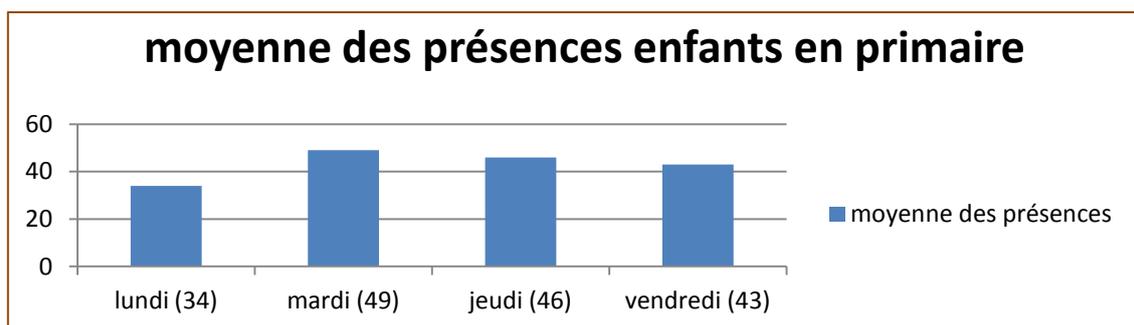
Ce fonctionnement avait pour avantages de :

- ✓ Conserver les enfants sur place : pas de perte de temps dû au transport et mise en place rapide des activités
- ✓ Avoir des tranches d'âge homogène
- ✓ Disposer de petits groupes
- ✓ Utiliser les infrastructures (salles et terrains de sport)
- ✓ Proposer des thèmes d'activités identiques mais sur des jours différents
- ✓ Utiliser les compétences du personnel sur plusieurs sites

Mais les inconvénients étaient aussi :

- ✓ Limitation à des animations courtes
- ✓ Infrastructures peu adaptées pour le développement d'activités nouvelles
- ✓ Pas d'intervenants extérieurs possibles (temps d'activité trop court)

Au niveau des primaires, l'année scolaire 2013-2014 donnait une moyenne de présence enfants de 43 par jour sur 196 enfants inscrits à l'école soit 22%.



Dans le calcul de cette moyenne, il faut prendre en compte que :

- ✓ les élèves scolarisés à Livry et ceux qui repartent en bus sur les communes d'Azy Le Vif, Langeron, Mars sur Allier ou Livry soit environ 70% des enfants ne peuvent pas bénéficier des activités, les bus partent dès 15h15
- ✓ les enfants scolarisés et habitant St Pierre le Moûtier ont le choix de participer ou de rentrer au domicile
- ✓ le lundi est le jour retenu pour les Activités Pédagogiques Complémentaires proposées par les instituteurs d'où un nombre d'enfants présents inférieur aux autres jours

Suite aux élections municipales en mars 2014, la nouvelle équipe dirigeante du Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton a souhaité retravailler le Projet Educatif Territorial pour favoriser l'accès aux activités à un plus grand nombre d'enfants. L'objectif était de proposer des activités sur tous les sites scolaires mais ce projet n'a pas abouti en raison des divergences entre élus sur les financements. Les Nouvelles Activités Périscolaires pour les primaires ont démarré en septembre 2014 sous la même forme qu'en 2013/2014 pour être « abandonnées » au retour des

vacances de Toussaint. Le Centre Social a multiplié les alertes concernant l'arrêt de ces activités auprès des partenaires, des élus et des familles sans résultat.

Depuis novembre 2014, les enfants accèdent directement à l'accueil de loisirs périscolaires ouvert de 15h15 à 18h30 pour lequel les familles s'acquittent d'un forfait journalier. Il n'existe plus de temps d'activités gratuits financés par les fonds d'amorçage de l'Etat et la prestation de la Caisse d'Allocations Familiales pour les enfants fréquentant les classes de primaires.

Un comité de pilotage tenu en mars 2015 a remis au goût du jour la mise en place de Nouvelles Activités Périscolaires pour septembre 2015. Le Centre Social devra faire des propositions en fonction d'un budget alloué par le Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton.

- ❖ **La commune de Luthenay Uxeloup** qui fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Fleury sur Loire s'est orientée dans un premier temps vers une autre structure (Centre Social de Decize). Depuis septembre 2014, le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRPD) utilise les services d'un animateur du Centre Social du canton de St Pierre le Moûtier. Une convention annuelle a été signée pour les interventions le mardi de 15h15 à 16h30. L'animateur propose des activités sous forme de cycles allant de vacances scolaires à vacances scolaires et utilise les infrastructures à disposition (terrain de sport et salle des fêtes).

Atouts	Faiblesses	Améliorations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de la structure sur tout le territoire</li> <li>- Travail partenarial avec les communes ou Syndicat Intercommunal</li> <li>- Proposition d'activités de qualité malgré les contraintes</li> <li>- Reconnaissance de la capacité de la structure à organiser ces temps d'activités</li> <li>- Validation du Projet Educatif Territorial par les instances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de contraintes pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé (temps d'activités, déplacements...)</li> <li>- Mésentente entre les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé qui a conduit à l'arrêt des Nouvelles Activités Périscolaires pour les primaires depuis novembre 2014</li> <li>- Faible nombre d'enfants primaires « touché » par les activités sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification des interventions sur tous les sites</li> <li>- Augmentation du nombre d'enfants participant</li> <li>- Proposition d'un temps d'activités potentiellement accessible à tous les enfants sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé</li> </ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance



Activités

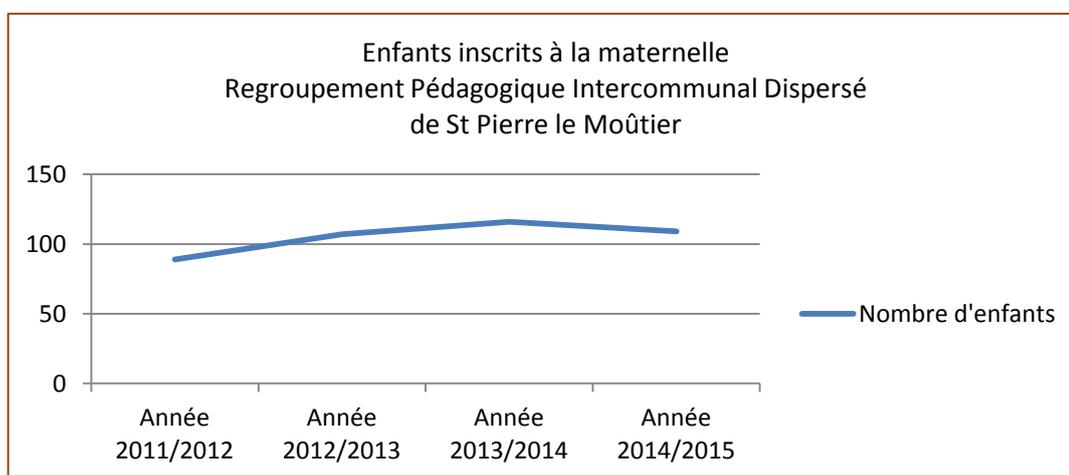


Services



Solidarité

### Accueil de loisirs périscolaires maternels



L'accueil de loisirs du matin (7h à 8h30) et du soir (16h à 18h30) a connu une fréquentation très fluctuante en raison :

- ✓ du nombre d'élèves inscrits à l'école : hausse d'effectif depuis 2011-2012 qui a entraîné l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe en 2013-2014
- ✓ du lieu d'habitation des familles : le nombre d'élèves concernés par le ramassage en bus à la sortie de l'école a un fort impact
- ✓ les besoins en moyen de garde des familles travaillant à l'extérieur de St Pierre le Moûtier

« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance



Activités



Services



Solidarité

Le tableau ci-dessous permet de mesurer l'écart entre les différentes années et de remarquer la montée en charge significative du service.

Années scolaires	2011/2012	2012/2013*	2013/2014*
Nombre d'enfants en moyenne le matin	5,8	6,3	10,8
Nombre d'enfants en moyenne le soir	13,6	11,3	19,5

*\*ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement le mercredi matin à partir de septembre 2013*

Sur les années civiles, on peut noter une montée progressive du nombre d'heures de présence des enfants. Pour l'année 2015, nous sommes sur un prévisionnel qui prend en compte le fait d'une baisse d'effectif des enfants scolarisés mais cela sera peut être sans incidence sur l'accueil de loisirs.

Année civile	2012	2013	2014
Nombre d'heures réalisées matin + soir	5362	7226	9456

L'accueil de loisirs maternels est coordonné par le Centre Social qui assure :

- ✓ la gestion financière : établissement des budgets prévisionnels, des comptes de résultat, facturation aux familles, achats en alimentation et fournitures d'activités et calcul de la prestation service de la Caisse d'Allocations Familiales
- ✓ la gestion administrative : établissement des fiches de présences, des projets pédagogiques et éducatifs, les fiches actions et bilans pour le Contrat Enfance Jeunesse auprès des partenaires, la déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- ✓ La direction de l'accueil de loisirs périscolaires.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

L'animation est confiée au personnel du Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton qui intervient déjà sur le temps des Nouvelles Activités Périscolaires et sur le temps scolaire. Une organisation spécifique initiée par la nouvelle équipe dirigeante de la structure a été mise en place de façon à ce que l'ensemble des membres du personnel alterne périodes d'entretien des locaux et périodes d'animation.

Ce fonctionnement avec une équipe en « rotation » qui, par ailleurs, n'a pas de temps de préparation pour les activités pose des problèmes de qualité dans la mise en place des activités.

Il n'existe pas de fil conducteur sur ce temps d'accueil et cela a été exprimé par les familles soit dans les rencontres préparant le projet social, soit lors du comité de pilotage sur les nouveaux rythmes scolaires.

Le personnel du Centre Social intervient pour l'accueil de loisirs périscolaire (matin, méridien et soir) de la commune de Chantenay St Imbert où il assume l'animation.

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation des locaux scolaires dans le cadre de l'accueil de loisirs</li><li>- Horaires d'ouverture permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Equipe d'animation qui change régulièrement et n'a pas de temps de préparation</li><li>- Pas de diversité dans les animations</li><li>- Equipe d'animation pas spécifiquement formée pour l'accueil de loisirs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation d'une équipe d'animation avec des compétences variées</li><li>- Proposition d'activités adaptées et variées</li><li>- Proposition de formations adaptées au personnel encadrant</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance



Activités



Services



Solidarité

### Consultation de Protection Maternelle et Infantile

C'était un des chantiers importants à la création du poste « référent familles ». De nombreuses réunions entre l'Unité Territoriale d'Action Médico-sociale de Decize et le Centre Social ont permis dans un premier temps de créer des conditions d'accueil plus satisfaisantes.

La salle d'attente a été aménagée et équipée avec du matériel adapté. L'animatrice du Centre Social, accueille parents et enfants et commence à proposer des temps de jeux ou d'échanges avec les familles. La première phase était d'amener les familles à communiquer entre elles. Celle-ci a été longue en raison du mode de fonctionnement existant (consultations sans rendez-vous, attente dans une salle mal adaptée, pas ou peu d'échanges entre les personnes).

Pour aller plus loin, il nous a semblé important que le travail de l'animatrice soit conforté par l'expertise des travailleurs sociaux et qu'un véritable partenariat débouche sur des interventions communes et ciblées. Les premiers ateliers ont véritablement débuté en mai 2014 avec l'intégration des nouveaux locaux.

Il faut noter que la Mutualité Sociale Agricole soutient cette initiative dans le cadre de son appel à projet « Solidarité – Lien Social – Ruralité » sur les années 2014 et 2015.

Il semble difficile à l'heure actuelle d'évaluer l'impact de l'action sur les familles mais on peut déjà noter :

- ✓ des changements dans la relation parents-enfants : les parents prennent le temps de « jouer » avec l'enfant
- ✓ des changements dans la relation entre les familles, elles communiquent entre elles
- ✓ Les familles ne repartent plus systématiquement dès la fin du rendez-vous médical mais restent volontiers pour continuer les échanges en atelier

Une nouvelle organisation du temps de consultation est effective depuis septembre 2014 avec une consultation en présence du médecin de la Protection Maternelle Infantile le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, et deux ateliers-permanences les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois. Elle permettra des temps d'échanges pour renforcer la fonction parentale.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

La consultation des nourrissons concerne les enfants d'Azy le Vif, Chantenay St Imbert, Livry, Langeron, Luthenay Uxeloup et St Pierre le Moûtier. Les familles qui résident au Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert y ont accès pour la mise à jour des vaccins principalement.

	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Enfants reçus</b>	<b>321</b>	<b>294</b>	<b>191</b>

Ces chiffres en baisse s'expliquent par :

- ✓ La baisse des naissances sur le territoire (50 en 2012, 46 en 2013 et 24 en 2014)
- ✓ Le changement de lieu d'habitation de plusieurs familles
- ✓ Le changement de médecin : celui qui assurait les vacances pour le Conseil Général a stoppé son activité (certaines familles continuent d'aller le rencontrer à son cabinet)
- ✓ Le nombre de consultation avec médecin est passé de deux par mois à une par mois.
- ✓ Le passage à la semaine de 4.5 jours au niveau scolaire en septembre 2013

L'impact de la présence des consultations de la Protection Maternelle et Infantile dans les locaux du Centre Social est difficilement perceptible mais cela permet notamment que :

- ✓ Les familles découvrent et s'approprient les nouveaux locaux
- ✓ Les familles rencontrent l'animatrice du secteur « familles »
- ✓ Les familles s'intègrent à d'autres activités de la structure
- ✓ Les familles découvrent les services proposés ou hébergés

« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

Atouts	Faiblesses	Améliorations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat très intéressant entre la structure et les services du Conseil Général</li> <li>- Achat de mobilier et matériel adaptés pour la salle d'attente</li> <li>- Mise en place d'activités et animations diversifiées</li> <li>- Reconnaissance de l'action par les partenaires</li> <li>- Découverte du Centre Social et de l'animatrice du secteur « familles » en participant aux ateliers proposés avant ou après la consultation</li> <li>- Animation d'ateliers renforçant la fonction parentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de familles qui fréquentent le service est en baisse</li> <li>- Difficulté à mobiliser les familles sur les activités hors consultation</li> <li>- Le changement de médecin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure et le personnel du Conseil Général vont accentuer la publicité sur le service proposé auprès des familles mais aussi des communes</li> <li>- De nouvelles animations seront proposées aux familles</li> </ul>

**CONSULTATIONS PMI**  
avec le médecin Dr Demet Lise Marie  
et l'infirmière PMI Mme Nolin Joëlle

De 8h30 à 12h au Centre Social  
du canton de St Pierre le Moûtier



**Le 14 janvier 2015**  
**Le 11 février 2015**  
**Le 11 mars 2015**

pour le suivi médical  
et la vaccination de votre enfant

**PERMANENCE DE LA PUÉRICULTRICE**  
Mme Nolin Joëlle

A compter de janvier 2015,  
Les animatrices et l'infirmière PMI vous proposent :

**jeux de motricité**  
21 janvier 2015  
18 février 2015  
18 mars 2015  
pour les enfants de moins de 6 ans

**des moments d'échanges**  
7 janvier 2015  
4 février 2015  
4 mars 2015  
sur le thème de l'alimentation

De 8h30 à 12h au Centre Social  
du canton de St Pierre le Moûtier

un suivi de la croissance,  
du développement  
et de l'éveil de votre enfant



« Bien vivre  
sur son canton »

## 2. Petite Enfance



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

### Partenariat avec la commune de St Pierre le Moûtier

Le Centre Social coordonne sur les périodes de vacances les navettes permettant aux enfants du canton d'avoir accès aux activités proposées par l'accueil de loisirs maternels (commune de St Pierre le Moûtier) et l'accueil de loisirs primaires (Centre Social). Les navettes, assurées par un transporteur local, sont organisées de façon à limiter le temps passé par les enfants dans les minibus.

Le Centre Social adresse systématiquement tous ses tracts et affiches à destination de toutes les communes de son territoire d'intervention à la fois par mail et en version papier.

Il est regrettable que ce service ne soit pas valorisé auprès des familles par le service municipal.

Une activité éveil à la danse, pour les 4 ans ½ à 6 ans, a été créée en septembre 2013, pour le plus grand plaisir d'une vingtaine de fillettes. La création d'activités pour ce public est une forte demande de la part des familles et des évolutions seront proposées dans le prochain projet.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance – Jeunesse



Activités



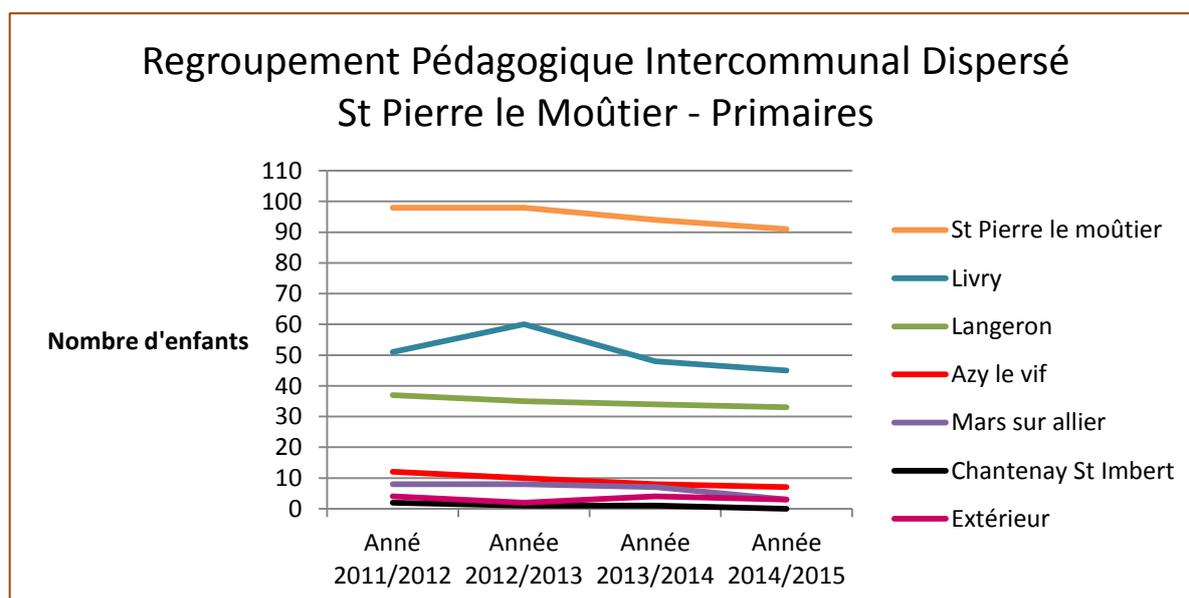
Services



Solidarité

#### Accueils de loisirs primaires

Quelques chiffres sur la scolarité des enfants d'âge primaire sur le territoire :

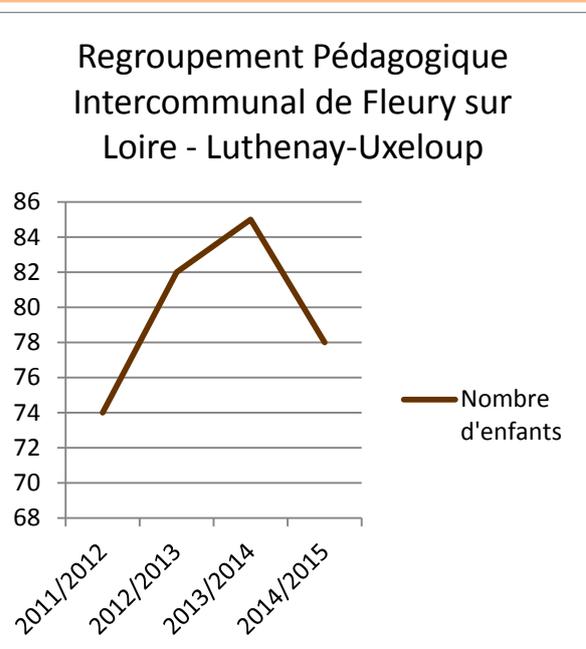
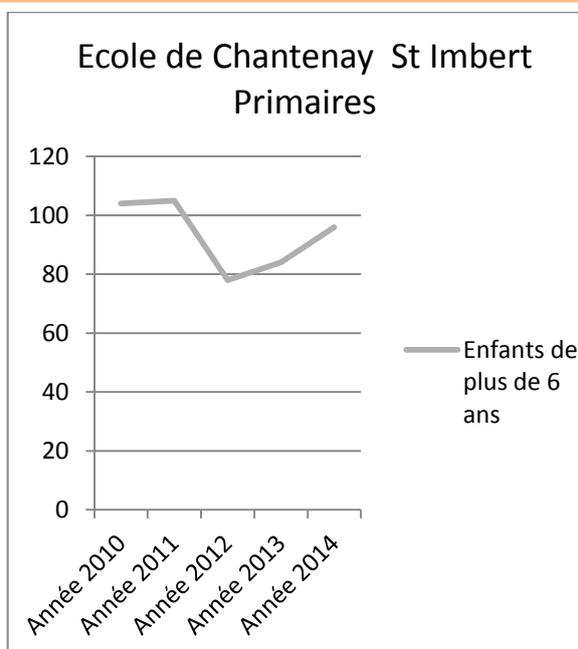


Comme le montre le graphique ci-dessus le nombre d'enfants fréquentant le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de St Pierre est en baisse sur les dernières années.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**



Pour Chantenay St Imbert, les chiffres sont très fluctuants en fonction des inscriptions des enfants du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile et l'arrivée en septembre 2014 de ceux de Toury suite à la fermeture de l'école. Pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Fleury sur Loire / Luthenay-Uxeloup, après trois années de hausse, il y a une baisse d'inscrits au niveau scolaire. Cela a une incidence sur la fréquentation des différents accueils de loisirs puisque le nombre global d'enfants de 6 à 12 ans est en recul.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



Activités



Services



Solidarité

#### Accueils de loisirs périscolaires

Pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de St Pierre le Moûtier

L'accueil de loisirs périscolaires fonctionne sur les temps du matin (7h à 8h30), méridien (horaires des cantines scolaires) et soir (15h15 à 18h30 depuis novembre 2014). Les activités sont très variées :

- ✓ Un atelier cirque est proposé chaque lundi de 17h à 18h30 avec un intervenant de l'Association Départementale pour l'Emploi Sportif et Socioculturel 58 (une quinzaine d'enfants). Un spectacle est programmé en fin d'année scolaire.
- ✓ Depuis septembre 2014, l'atelier cuisine rencontre un vif succès les vendredis soirs. Les enfants fabriquent des pâtisseries qu'ils peuvent ramener à la maison et un atelier informatique permettra l'édition d'un petit livret en fin d'année scolaire.
- ✓ Les jeudis, des activités sportives de découverte au gymnase de St Pierre le Moûtier permettent de s'initier à différents sports sous forme de cycles allant de vacances à vacances. C'est aussi l'occasion pour les enfants de pouvoir participer aux foulées de Nevers accompagnés par l'équipe d'animation.
- ✓ L'atelier théâtre, ouvert également aux collégiens, donne lieu le mardi à des répétitions afin de préparer le spectacle présenté aux familles en juin.
- ✓ De nombreux ateliers créatifs sont proposés tout au long de l'année, ils sont en libre manipulation ou dirigés en fonction de la difficulté.
- ✓ Le lundi, des jeux de réflexion offrent aux enfants la possibilité de s'amuser par petits groupes.
- ✓ Sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé, de plus en plus d'enfants sont en difficultés scolaires. Le temps de devoirs conduit par une animatrice et un bénévole est essentiel. Ce service est très apprécié les familles ayant une activité professionnelle éloignée de St Pierre le Moûtier. Les sollicitations pour les enfants émanent souvent des instituteurs mais aussi des parents. A noter également, l'augmentation du nombre d'enfants allophones arrivés au Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert et demandeurs qui sont bénéficiaires de cette aide.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



Activités



Services



Solidarité

#### Accueil de Loisirs Sans Hébergement Matin

Année scolaire	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015*
Moyenne journalière				
Lundi	8	9	11	11
Mardi	9	10	12	11
Mercredi			8	8
Jeudi	10	10	11	13,5
Vendredi	9	8	11	11,5
Global	9	9,25	11,25	12

\*septembre à décembre 2014

L'accueil de loisirs du matin est en progression constante entre 2011/2012 et 2014/2015.  
Deux explications :

- ✓ De nombreuses familles travaillent à l'extérieur du canton de St Pierre le Moûtier et elles ont besoin d'un moyen de garde
- ✓ L'adaptation de l'horaire avec une ouverture à 7h au lieu de 7h15

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

#### Accueil de Loisirs Sans Hébergement Soir

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Lundi	21	23	30	31
Mardi	27	37	35	34,5
Jeudi	22	23	26	34,5
Vendredi	25	23	23	25,5
Global	23,75	26,5	28,5	31,37

*\*Pour 2014/2015 : moyenne de septembre à décembre 2014*

L'accueil de loisirs du soir est aussi en forte progression suite à la mise en place d'activités variées sur le créneau horaire tel que le cirque, le théâtre, les activités sportives, la cuisine et depuis septembre 2014 la danse. Les enfants peuvent ainsi accéder à des pratiques diversifiées inexistantes sur le territoire.

Le personnel formé du Centre Social (éducateurs sportifs) ou les intervenants extérieurs pour le cirque ou la danse proposent des interventions visant à intégrer le programme « Nutrition et activités physiques » de l'Agence Régionale de Santé.

Ces actions répondent aux objectifs fixés, à savoir :

- ✓ Favoriser l'adoption de comportements alimentaires équilibrés et favorables à la santé
- ✓ Permettre aux enfants de devenir acteurs de leur alimentation et de leur condition physique
- ✓ Promouvoir l'aspect sport/santé.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

Le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Fleury sur Loire/Luthenay-Uxeloup est l'organisme gestionnaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal. La commune de Luthenay Uxeloup fonctionne avec une garderie périscolaire mise en place par le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Fleury sur Loire / Luthenay-Uxeloup avec le personnel mis à disposition par les deux communes (Luthenay Uxeloup et Fleury sur Loire).

La commune de Chantenay St Imbert dispose d'un accueil de loisirs déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations avec une contractualisation dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Cet accueil de loisirs est en gestion municipale. La commune utilise les compétences du Centre Social en matière de direction et d'animation sur les temps du matin, méridien et soir. Les activités proposées sont multiples et l'organisation a été basée sur celle proposée par le Centre Social sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de St Pierre le Moûtier.

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Partenariat très intéressant entre la structure et la commune de Chantenay St Imbert</li><li>- Mise en place d'activités et animations diversifiées pour les enfants</li><li>- Connaissance des animateurs par les familles ce qui favorise le lien pour d'autres activités</li><li>- Proximité de toutes les infrastructures sur Chantenay St Imbert</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pas d'accueil de loisirs sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Fleury sur Loire / Luthenay-Uxeloup</li><li>- Difficultés à proposer de nouvelles activités à cause du recrutement d'intervenants</li><li>- Eloignement des trois sites scolaires sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de St Pierre le Moûtier ce qui provoque de nombreux déplacements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- « recrutement » de bénévoles pour l'aide aux devoirs mais aussi pour certains ateliers (jardinage et cuisine par exemple)</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

#### Accueil de loisirs du mercredi

Cet accueil de loisirs a connu de grands changements durant la période. Nous sommes passés d'un fonctionnement allant de 8h à 18h avec différentes possibilités (matin, après-midi ou journée complète) à un fonctionnement sur l'après-midi avec repas. Les nouveaux rythmes scolaires avec école le mercredi matin ont entraîné la modification des créneaux horaires.

La structure s'est efforcée d'apporter une réponse adaptée aux nouveaux besoins des familles :

- ✓ Accueillir les enfants dès la sortie de la classe (11h30 pour les sites à St Pierre le Moûtier et 11h45 pour Livry) et 12h pour Chantenay St Imbert
- ✓ Véhiculer les enfants au départ de Chantenay St Imbert. Ces transports étaient une forte demande et une préoccupation des familles (en moyenne une douzaine d'enfants par mercredi).

Année scolaire	2011/2012	2012/2013	2013/2014*	2014/2015*
Moyenne enfants accueillis				
Matin	15,2	17,6	x	x
Après-midi	14,7	17,8	17,8	23,85
Global	14,95	17,7	17,8	23,85

*\*Mercredi après-midi uniquement et de septembre à décembre pour 2014/2015*

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

On peut constater que l'accueil de loisirs connaît une forte hausse de fréquentation entre 2011/2012 et 2014/2015. Cette augmentation n'a pas été linéaire mais a pour explications principales :

- ✓ Le retour de l'activité danse à la rentrée scolaire 2012 a incité les familles à inscrire les jeunes filles à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement plutôt que d'utiliser un autre mode de garde (souvent les grands parents)
- ✓ Les nouveaux rythmes scolaires ont eu un effet déstabilisant à la rentrée de 2013 pour les parents, il a fallu revoir l'organisation familiale (cours le mercredi matin) : beaucoup de grands parents ou amis sont sollicités
- ✓ Le Centre Social a beaucoup communiqué sur cet accueil de loisirs auprès des familles
- ✓ La reconduction des horaires scolaires et la difficulté pour mobiliser (ou monopoliser) les grands parents ou amis ont entraîné une hausse de fréquentation. La possibilité est toujours offerte aux familles qu'un enfant soit accompagné à une activité sportive ou culturelle sur St Pierre le Moûtier. Ce service est moins utilisé, les activités se déroulent principalement sur d'autres créneaux horaires mais il a son utilité pour favoriser la pratique régulière en club. De plus, il n'est pas très contraignant pour la structure.

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'activités et animations diversifiées pour les enfants</li><li>- Transports dès la sortie de l'école de Chantenay St Imbert</li><li>- Partenariat avec les associations locales pour une pratique régulière des enfants</li><li>- Réponse appropriée aux besoins des familles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pas de demande des familles sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Luthenay Uxeloup / Fleury sur Loire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouvelles propositions d'activités (Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre, musées...)</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

#### Petites vacances et vacances été

Le fonctionnement est très similaire pour les périodes de petites vacances et l'été. En effet, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants le matin avec repas, l'après-midi, l'après-midi avec repas, en journée avec ou sans repas ou en forfait semaine. Des tarifs suivant quatre tranches de quotients familiaux sont appliqués.

#### Petites vacances

Années	2012	2013	2014
Périodes			
Hiver	<b>73</b> enfants différents <b>2400h</b>	<b>45</b> enfants différents <b>1804h</b>	<b>50</b> enfants différents <b>1973h</b>
Printemps	<b>78</b> enfants différents <b>1833h</b>	<b>54</b> enfants différents <b>1761h</b>	<b>59</b> enfants différents <b>1816h</b>
Toussaint	<b>49</b> enfants différents <b>1467h</b>	<b>38</b> enfants différents <b>1261h</b>	<b>68</b> enfants différents <b>2466h</b>
Total	<b>122</b> enfants différents <b>5701h</b>	<b>89</b> enfants différents <b>4826h</b>	<b>99</b> enfants différents <b>6255h</b>

*On entend par « enfant différent » un enfant qui a fréquenté au moins une fois une activité*

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

L'année 2013 a été particulièrement en retrait au niveau des présences enfants. La raison principale est que les familles utilisaient d'autres moyens de garde ou prenaient des vacances en alternance au sein du couple. 2014 marque un redressement de la fréquentation. Le fait que l'équipe d'animation intervienne sur tous les sites scolaires (Chantenay St Imbert, Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de St Pierre le Moûtier et Luthenay-Uxeloup) sur les temps périscolaires est aussi un formidable vecteur de « publicité » pour les activités.

Chaque période de vacances est abordée avec un thème différent par l'équipe d'animation. Une sortie est programmée en général le vendredi car elle est parfois jumelée avec le secteur « familles ». Des activités sont également proposées de façon à intégrer les parents et les faire participer avec les enfants à un temps ludique. Une expérimentation est en cours depuis les vacances de février 2015 avec une ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à 7h30 au lieu de 8h suite à des demandes des familles de façon à concilier mode de garde et vie professionnelle. Elle sera poursuivie tout au long de l'année 2015 pour évaluation.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



Activités



Services



Solidarité

#### Vacances été

Période	Années	2012	2013	2014
	été		<b>98</b> enfants différents  <b>7729h</b>	<b>88</b> enfants différents  <b>7139h</b>

L'accueil de loisirs de l'été reste un temps fort dans la mesure où les activités sont sur une période d'environ 4 semaines ce qui permet de proposer des thèmes sur une période plus longue. La baisse de fréquentation s'explique par :

- ✓ Le départ du secteur de familles avec des enfants assidus aux activités
- ✓ La baisse démographique des enfants de la tranche d'âge 6/12 ans.
- ✓ Le choix des familles sur le mode de garde à partir de 10/11 ans (certains enfants restent seuls chez eux).

On remarque que le fonctionnement « à la carte » est très largement utilisé, très peu d'enfants sont inscrits en forfait semaine. Même les sorties du vendredi ne rencontrent plus le succès qu'elles avaient auparavant. Pour la tranche d'âges 11/13 ans il existe une proposition d'activités sur la période des vacances mais il est difficile de les fidéliser : ils sont trop âgés pour le groupe 6/12 ans et trop jeunes pour les 14/17 ans. L'ouverture sur la dernière semaine du mois d'août a été instituée pour prendre en compte les besoins des familles depuis 2012.

Un séjour de vacances d'une semaine (lundi à vendredi) est organisé. Il est tenu compte de plusieurs facteurs :

- ✓ L'éloignement par rapport à la famille
- ✓ Le mode d'hébergement et de restauration
- ✓ Les activités proposées au groupe

Ce séjour donne l'occasion à des enfants de pouvoir sortir du cocon familiale, de participer à des activités auxquelles ils n'auraient pas accès, de vivre en collectivité.

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de thèmes avec animations diversifiées pour les enfants</li><li>- Organisation de transports sur toutes les communes adhérentes</li><li>- Inscriptions à la carte en fonction des besoins des familles</li><li>- Modalités d'inscriptions adaptées (accueil physique ou formulaire en ligne)</li><li>- Horaires prenant en compte les besoins des familles</li><li>- Temps conviviaux ou d'activités avec les familles</li><li>- Centralisation des locaux (activités – administratifs)</li><li>- Ouverture la dernière semaine d'août</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté pour faire participer les 11 – 13 ans</li><li>- Exiguïté des nouveaux locaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Signature de la charte Quali'accueil 58 (amélioration de l'accueil à partir de 11 ans)</li><li>- Renforcement de l'équipe d'animation</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



Activités

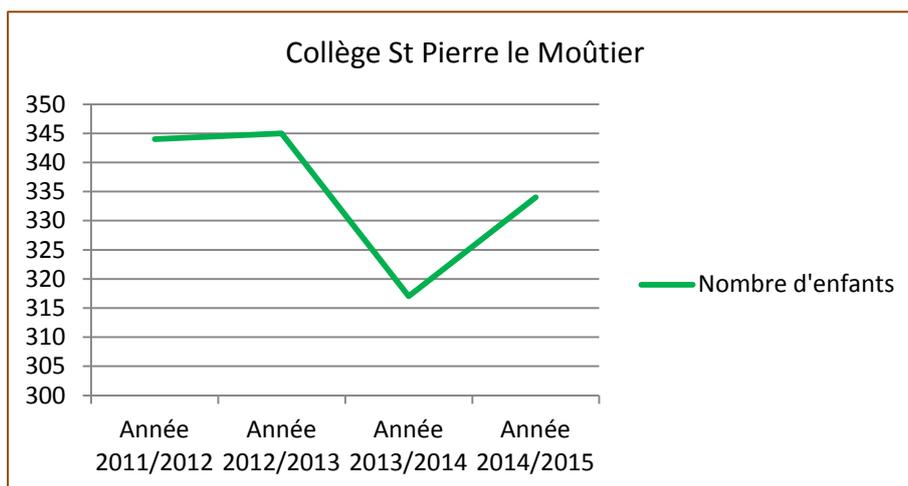


Services



Solidarité

#### Activités adolescents



Le nombre d'élèves inscrits au collège a un impact important sur la fréquentation des activités proposées par la structure. Il est en effet très difficile pour les jeunes qui partent au lycée de s'investir dans les projets car ils sont souvent internes ou absents sauf sur les périodes de vacances.

Le net recul du nombre d'enfants inscrits au collège en 2013/2014 s'explique par deux facteurs :

- ✓ L'arrivée des élèves du CM2 ne compensait pas les départs au lycée
- ✓ Le départ d'enfants dans d'autres collèges par choix des familles

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

Le secteur adolescent a apporté de nombreuses satisfactions au cours des dernières années. Les projets des jeunes de notre canton sont souvent valorisés par les financeurs ou d'autres acteurs.

- ❖ Le projet Jeunes « Solidarité Intergénérationnelle » a pour objectifs de :
  - ✓ Permettre aux jeunes du canton de porter des projets ensemble
  - ✓ Rompre l'isolement des personnes âgées
  - ✓ Favoriser les actions intergénérationnelles
  - ✓ Soutenir les projets initiés par les jeunes
  - ✓ Participer à l'organisation d'animations / d'activités pour tous sur le canton

Ce projet initié par les jeunes en 2003 fonctionne grâce à leur investissement bénévole. Ils vont à la rencontre de personnes âgées souvent isolées sur le canton pour effectuer de menus travaux (jardinage, rangement de grenier ou cave, rangement de bois...). Les jeunes interviennent principalement les matins du mois de juillet (parfois en journée complète). On peut noter que le renouvellement du groupe de jeunes s'effectue « naturellement ». Ils s'investissent sur 3 à 5 étés. Les personnes âgées sollicitent le service également plusieurs années de suite car elles apprécient la présence des jeunes.

L'action a reçu le prix du civisme pour la Jeunesse de la part de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite en février 2013 à Clamecy en présence de jeunes et de leurs parents. Cette distinction intervenant après le prix coup de cœur du jury « Envie d'Agir » en 2003 et la mise en lumière de l'action par l'émission « UTILE » de LCI. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a été très sensible à cette action et a répondu favorablement à une demande de subvention dans le cadre de son appel à projet « Solidarité Intergénérationnelle » en 2014. La mutualité Sociale Agricole avait financé l'action sur l'appel à projet « Solidarité – Lien Social – Ruralité » intitulé « Mieux vivre sur son canton ». La structure a su au fil du temps s'entourer de partenaires pour relayer l'information auprès de la population (secrétariats de mairie, office du tourisme, association des commerçants, services d'aides et soins à domicile, bénévoles).

#### De 2003 à 2014

Plus de 50 jeunes  
différents impliqués

Plus de 40 personnes  
âgées aidées

Environ 200 demi-  
journées d'intervention

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

❖ Le projet « Villages en Fête » financé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre dans le cadre du Fond de Soutien aux Initiatives jeunes a également reçu un écho très favorable de la part de la Mutualité Sociale Agricole dans son appel à projets jeunes « Mieux vivre en milieu rural ». Un prix régional avait été décerné avant l'obtention d'une bourse octroyée par le jury national pour la 4<sup>ème</sup> place dans la tranche d'âge des 13/17 ans.

Ce projet est une animation familiale qui se déroule sur une commune adhérente à la structure. Il requiert de la part des jeunes un sens de l'organisation pour préparer les animations mais aussi dans la recherche de partenaires.

Les objectifs principaux sont :

- ✓ faire travailler les jeunes ensemble pour réaliser le projet
- ✓ faire « bouger » le milieu rural
- ✓ animer un village sur une journée
- ✓ créer du lien entre les habitants des communes

Les quatre premières éditions ont été un succès. Plus d'une centaine de participants se sont affrontés par équipes dans des épreuves dignes de « Koh Lanta » et « Fort Boyard » en référence aux célèbres jeux télévisés. L'édition de 2015 est en cours de préparation.

**De 2011 à 2014**

18 jeunes différents impliqués

Environ 450 participants

« Bien vivre  
sur son canton »

### 3. Enfance - Jeunesse

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

- ❖ Les interventions sur le temps méridien au collège constituent un élément fondamental pour la mobilisation des jeunes sur les projets. Deux animateurs du Centre Social interviennent de 13h à 14h chaque jour en alternance pour proposer des activités sportives, des ateliers créatifs et des jeux de société.
- ❖ Les projets menés par les adolescents suscitent pour certains une vocation dans le secteur de l'animation. Plusieurs d'entre eux se sont orientés vers l'obtention du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur. Le Centre Social les accueille pour la validation du stage pratique de 14 jours à travers un Contrat d'Engagement Educatif rémunéré. Nous avons même recruté parmi ceux-ci des contrats d'animateurs d'activités permanents pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement périscolaires, mercredis et vacances.

4 interventions par  
semaine

Environ 60 inscrits

Participation de 13  
enfants en moyenne

Atouts	Faiblesses	Améliorations
<ul style="list-style-type: none"><li>- Investissement des jeunes dans des projets</li><li>- Partenariat avec le collège</li><li>- Animation d'un village proposée par les jeunes</li><li>- Action de solidarité intergénérationnelle</li><li>- Engagement des jeunes dans la vie associative</li><li>- Reconnaissance de l'engagement des jeunes par les partenaires</li><li>- Développement du partenariat avec d'autres acteurs sur le territoire pour l'information</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficultés pour rassembler les jeunes sur un territoire rural</li><li>- Difficultés pour proposer des projets innovants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Création d'un groupe 11 – 14 ans le mercredi après midi</li><li>- Travail en partenariat avec le Centre Social de Magny-Cours sur la création d'un poste animateur adolescents</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 4. Animation collective familles



Activités



Services



Solidarité

### Atelier Jeux de Société

Cet atelier a pris une véritable ampleur après des débuts hésitants. Les atouts de l'atelier sont nombreux au regard des faiblesses.

#### Atouts

- ✓ Séances tous les 15 jours entre mi-septembre et mi-juin le vendredi de 18h30 à 20h
- ✓ Mise à disposition de salle par les communes permettant une présence sur chacune d'elles
- ✓ Planning établi à l'année en concertation avec les communes
- ✓ Information importante auprès des familles par flyers distribués dans les écoles, par affiches et par envoi de SMS aux participants le mardi précédent l'atelier
- ✓ Mise en place d'une navette en minibus pour les ateliers sur les communes extérieures facilitant l'accès pour les personnes ayant des problèmes de mobilité
- ✓ Acquisition de plus de 150 jeux adaptés à tous les âges
- ✓ Des jeux inconnus du grand public sont disponibles et expliqués par l'animatrice
- ✓ Grande disponibilité et très bonne connaissance des jeux de l'animatrice
- ✓ Atelier proposé sur le temps méridien au collège qui attire les jeunes et leurs parents
- ✓ Effectif conséquent sur Azy le Vif, Chantenay St Imbert et St Pierre le Moûtier

#### Faiblesse

- ✓ Difficulté pour « attirer » les familles sur certaines communes d'où un effectif plus restreint sur Langeron, Livry, Luthenay Uxeloup et Mars sur Allier

« Bien vivre  
sur son canton »

## 4. Animation collective familles



Activités



Services



Solidarité

L'atelier a des effets sur la vie familiale qui n'étaient pas prévus. Les parents reconnaissent que leur participation a fait évoluer la relation avec les enfants au profit des jeux et au détriment de la télévision et des jeux vidéo. Le jeu est un vrai créateur de lien et de nombreuses valeurs y sont présentes : le plaisir d'être ensemble, le partage, l'apprentissage de règles et des consignes, l'acceptation des défaites, la vie en groupe, le respect du matériel et des autres.

Depuis 2015, nous avons fait le choix d'intégrer des personnes âgées à l'atelier. Elles trouvent cette activité plus en rapport à leurs attentes que les jeux proposés dans les clubs de troisième âge. Un échange intergénérationnel est enrichissant pour tous.

Fin 2014, une soirée jeux a été l'occasion d'un temps de convivialité entre les familles avec la participation de cinquante personnes. Cette soirée a été partagée en trois temps :

- ✓ Atelier jeux en famille
- ✓ Repas pris en commun dont la préparation avait été assurée par les enfants de l'accueil de loisirs à travers l'atelier cuisine
- ✓ Atelier jeux entre parents d'un côté et entre enfants de l'autre. Deux animatrices de la structure étaient chargées d'animer chacune des deux parties.

Les retours ont été très positifs. Les parents ont pu s'essayer à des jeux demandant de la concentration, de la stratégie, de la réflexion et des connaissances. Les enfants ont pour leur part participé à des jeux dans une salle attenante. Rendez-vous est pris en mai 2015 pour une nouvelle soirée à thème.

20 ateliers par année scolaire

20 personnes présentes en  
moyenne par séance

« Bien vivre  
sur son canton »

## 4. Animation collective familles

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

### Accueil des consultations de Protection Maternelle et Infantile

Le Centre Social et l'Union Territoriale d'Aide Médico-sociale de Decize ont uni leurs compétences pour développer un accueil de qualité de la consultation. Les professionnels mettent tout en œuvre pour rendre ce temps attractif et ludique. Des activités sont proposées, des conseils en matière d'alimentation, d'éveil et du développement de l'enfant sont prodigués. Des temps d'échanges réguliers entre les professionnels font progresser et réorienter le projet.

Le bilan de ces actions a été fait dans le chapitre « Petite Enfance ».

### Sorties familiales

Les sorties à destination des familles ont pour but de :

- ✓ Favoriser les rencontres
- ✓ Rompre l'isolement de certaines familles
- ✓ Donner accès à des lieux diversifiés à tous
- ✓ Favoriser les temps d'activités parents / enfants

Elles rencontrent un vif succès puisque le bus fait le plein à chaque proposition. Des sorties à la neige, à Disneyland Paris, mais aussi au musée de l'aviation ont ravis les familles. La principale difficulté résulte dans le coût lié aux déplacements.

Nous attachons également beaucoup d'importance à favoriser des actions parents - enfants sur les accueils de loisirs. L'équipe d'animation propose des activités sous forme ludique (jeux de piste ou défilés) qui se terminent par un temps de convivialité.

Toutes ces activités permettent aux parents de venir découvrir les locaux et la structure Centre Social en rencontrant les différents personnels.

2 à 3 sorties familiales par an

50 personnes présentes en  
moyenne

1 animation par période de  
vacances

6 à 8 familles présentes à  
chaque fois

« Bien vivre  
sur son canton »

## 4. Animation collective familles



Activités



Services



Solidarité

### Développement de nouvelles actions

Les ateliers culinaires n'ont pas pu voir le jour comme nous le souhaitions en 2014 en raison du déménagement tardif dans les nouveaux locaux et des aménagements à faire pour permettre cette activité mais nous sommes opérationnels avec un projet intitulé « Chantiers Intergénérationnels » (jardin + cuisine).

Nous avons mis en place des cours de français avec le soutien de l'Association Familiale de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme. Ceux-ci sont avant tout destinés à un public adulte allophone provenant du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert.

Sans lien apparent avec le poste référent famille, cette action nous donne l'occasion d'aller à la rencontre d'un public nouveau que nous souhaitons intégrer dans les activités. Les parents et les enfants participent séparément (cours de français pour les adultes, aide aux devoirs pour les enfants) à une activité. Nous pouvons déjà mesurer par le retour des intervenants bénévoles, des éducateurs du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, des instituteurs et des familles le bienfondé de cette action. Les cours dispensés aux parents leur permettent de pouvoir « suivre » et de participer à la scolarité de leurs enfants. L'intégration de cette action dans le projet social 2015 – 2019 nous donnerait l'occasion d'aller plus loin, pour ce public fragilisé et dans le besoin. Une fiche action spécifique sera présentée.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 4. Animation collective familles



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

### Atouts

- Atelier « jeux de société » proposé sur toutes les communes avec possibilité de transports
- Sorties familiales appréciées
- Partenariats nouveaux mis en place (Conseil Général, l'Association Familiale de Prévention contre L'Illettrisme, Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert)
- Bénévoles investis
- Intégration des familles dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- Participation grandissante des familles sur l'atelier jeu
- L'intégration de personnes âgées à l'atelier jeux

### Faiblesses

- Fréquentation de l'atelier jeux sur certaines communes

### Améliorations

- Développement des actions en faveur du public allophone
- Participation des familles dans le choix des activités
- Développement du projet « chantiers intergénérationnels »

« Bien vivre  
sur son canton »

## 5. Adultes et Séniors

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

### Des activités pour tous

Le Centre Social est organisateur de nombreuses actions pour ces publics. Il est à l'écoute des demandes et adapte les réponses en recherchant les intervenants appropriés. Certaines activités sont assurées par des bénévoles (danse de salon, yoga, chorale ou cours de français) tandis que d'autres nécessitent le recours à des professionnels (danse tonic, informatique et gymnastique). Toutes ces activités contribuent à apporter une réponse locale aux besoins de la population et visent à créer du lien social. Les activités se déroulent principalement les soirs dans la semaine pour permettre un accès à un maximum de personnes. Les inscriptions et la fréquentation sont satisfaisantes.

Gymnastique	Danse de salon	Atelier Yoga	Atelier Chorale	Cours de français	Danse tonic
66 inscrits <b>43 inscrits</b>	17 inscrits <b>16 inscrits</b>	22 inscrits <b>21 inscrits</b>	27 inscrits <b>28 inscrits</b>	<b>20 inscrits</b>	67 inscrits <b>90 inscrits</b>
1 bénévole soit <b>60h</b> 1 salarié soit <b>165h</b>	1 bénévole soit <b>48h</b>	1 bénévole soit <b>60h</b>	1 bénévole soit <b>69h</b>	4 bénévoles soit <b>630h</b> 1 salariée soit <b>66h</b>	1 intervenante soit <b>31h</b>

Référence saison 2013 – 2014    référence saison 2014 - 2015

Pour les cours informatique, une salariée du kiosque numérique du Conseil Général de la Nièvre est intervenue. Un groupe de 6 personnes a découvert durant une dizaine de séances l'utilisation de l'outil informatique. Cette solution a été choisie après le départ d'un salarié du Centre Social chargé d'assurer une initiation à l'informatique. Auparavant, plusieurs sessions avaient réunis 4/5 personnes par groupe de niveau sur 12 séances.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 5. Adultes et Séniors



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

Le Centre Social s'appuie sur la Fédération des Centres Sociaux pour proposer des modules du programme Santé Séniors Bourgogne. Un animateur de la structure s'est formé pour diriger les ateliers « Equilibre ». Un premier module pour 14 personnes durant 12 séances a été créé puis un atelier a été pérennisé. L'animateur est également intervenu dans des structures avoisinantes.

La structure s'efforce à travers ses actions d'être un moteur en termes de prévention, elle participe à la semaine « Sentez-vous Sport » en septembre où plus de 500 personnes (enfants à séniors) reçoivent des conseils (sportifs, alimentaires...). De nombreuses actions sont également portées pour développer des comportements favorables à la santé à travers la notion de « Sport Santé ». Les ateliers gymnastiques adultes/séniors, danse enfants/adultes, activités sportives de découverte, créés par le Centre Social s'intègrent parfaitement dans les dispositifs de l'Agence Régionale de Santé et de la Mutualité Sociale Agricole.

Le partenariat avec la Maison de la Culture de Nevers et la Nièvre est issu de la convention signée entre la Fédération des Centres Sociaux et la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre. Les adhérents de notre structure bénéficient de tarifs réduits pour les spectacles. Le Centre Social se charge de la réservation et de la distribution des places à l'aide des bénévoles.

	2012	2013	2014
Nombre de personnes	29	30	31
Nombre de places de spectacles	343	259	365

Des enfants ou adolescents ainsi que des familles ont participé à des manifestations. Il ne manque plus que la possibilité d'accueillir localement des spectacles mais aucune salle adéquate n'existe pour l'instant.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 5. Adultes et Séniors



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

Il est intéressant de noter que de nombreuses personnes sont inscrites à plusieurs activités au sein de la structure et ceci pour plusieurs raisons :

- ✓ Les horaires adaptés qui permettent de concilier vie professionnelle et loisirs
- ✓ Les tarifs pratiqués pour les activités et les modalités de règlement. Le Centre Social s'efforce de maintenir une pratique tarifaire accessible au plus grand nombre et permet le règlement en plusieurs échéances.
- ✓ Des activités basées sur la convivialité et créatrice de lien entre les participants
- ✓ Des activités diversifiées et réparties sur la semaine

### Actions intergénérationnelles

Comme évoqué plus tôt, les actions intergénérationnelles occupent une place prépondérante au sein de la structure que ce soit à travers le Projet Jeunes « Solidarité Intergénérationnelle » de l'été conduit depuis 2003 ou à travers le projet « Villages en Fête ».

Les ateliers « Jeux de Société » sont également très intéressants. Ils génèrent du lien dans les familles et entre les familles. De plus en plus de séniors, viennent y participer.

La « Soirée du Jeu » proposée avant Noël 2014 a rassemblé plus de 50 participants sur 3 temps distincts : jeux en famille, temps de convivialité, et jeux entre parents et jeux entre enfants. Elle a été très appréciée et sera reconduite.

Dans le cadre des accueils de loisirs des actions plus ponctuelles visent :

- ✓ à créer des événements : défilés, grand jeu de piste ou présentation d'une réalisation (spectacle après une initiation cirque par exemple),
- ✓ à aller vers les autres : rencontre avec les résidents de la maison de retraite pour un goûter ou présentation d'un spectacle.

Tous ces temps rapprochent les différents publics, et participent à l'animation des villages.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 5. Adultes et Séniors



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

Toutes les actions proposées sont le fruit de propositions qui émanent de rencontres avec les habitants : Assemblée générale, journée « portes ouvertes », enquêtes de satisfaction ou tout simplement d'échanges au cours de temps d'animations (« Villages en fête », temps conviviaux accueil de loisirs...).

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Moyens humains et matériels à disposition des usagers</li><li>- Personnels formés</li><li>- Bénévoles investis</li><li>- Proximité et l'accessibilité aux activités</li><li>- Ecoute des demandes des habitants</li><li>- Forte participation</li><li>- Mise à disposition de locaux par communes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté d'accès pour les habitants les plus éloignés</li><li>- Difficulté pour fidéliser les intervenants ou en faire venir d'autres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouvelles propositions d'activités</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public



Activités



Services



Solidarité

### Le Relais Services Publics

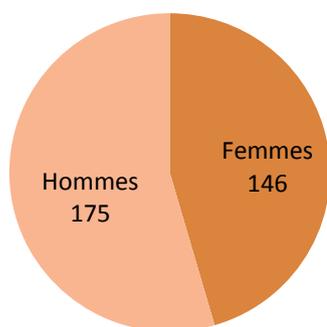
Le Relais Services Publics pour lequel le Centre Social est labellisé a connu une montée en charge progressive de personnes accueillies.

	Avril à Décembre 2012	2013	2014*
<b>Personnes accueillies</b>	<b>109</b>	<b>372</b>	<b>321</b>

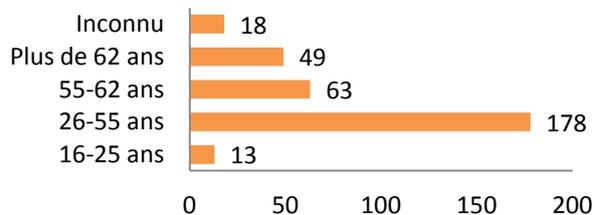
*\*En 2014, le nombre de personnes accueillies n'a été comptabilisé que sur les 3 derniers trimestres (perte des données par l'hébergeur des statistiques au niveau départemental).*

### Quelques chiffres sur 2014

#### Répartition des personnes accueillies



#### Tranche d'âge des personnes accueillies

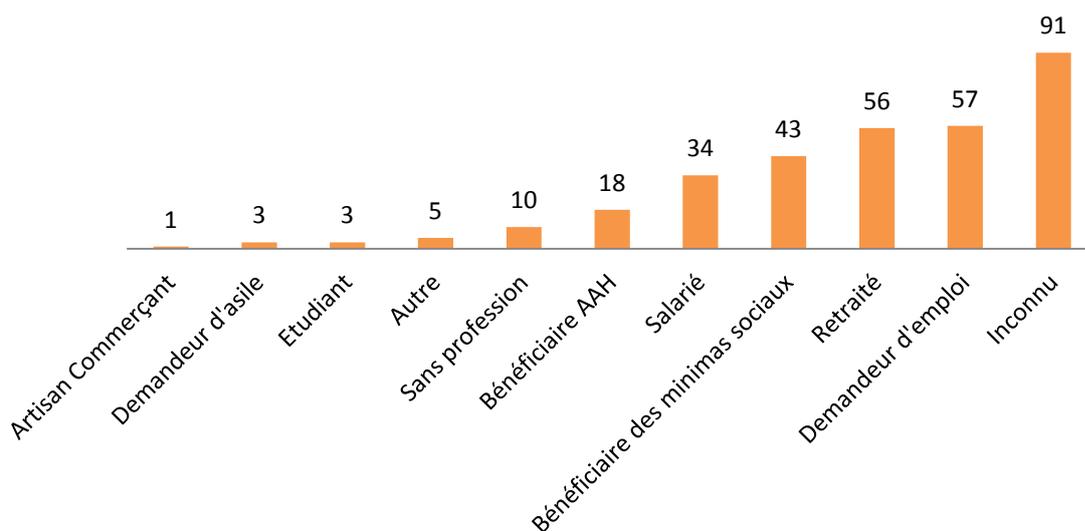


« Bien vivre  
sur son canton »

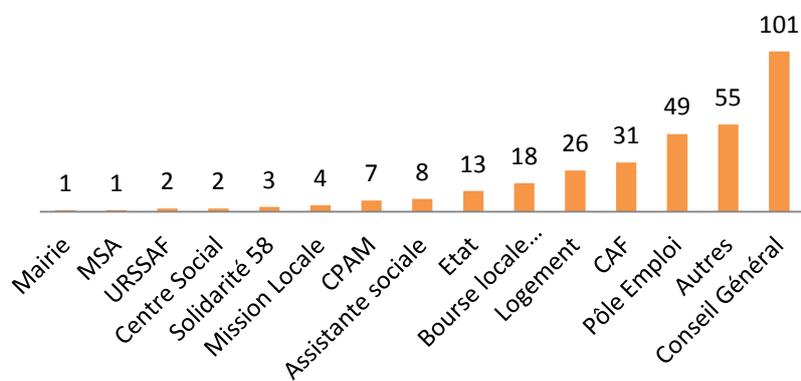
## 6. Tout public

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

### Situation des usagers accueillis



### Organismes sollicités ou concernés



« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public



Activités

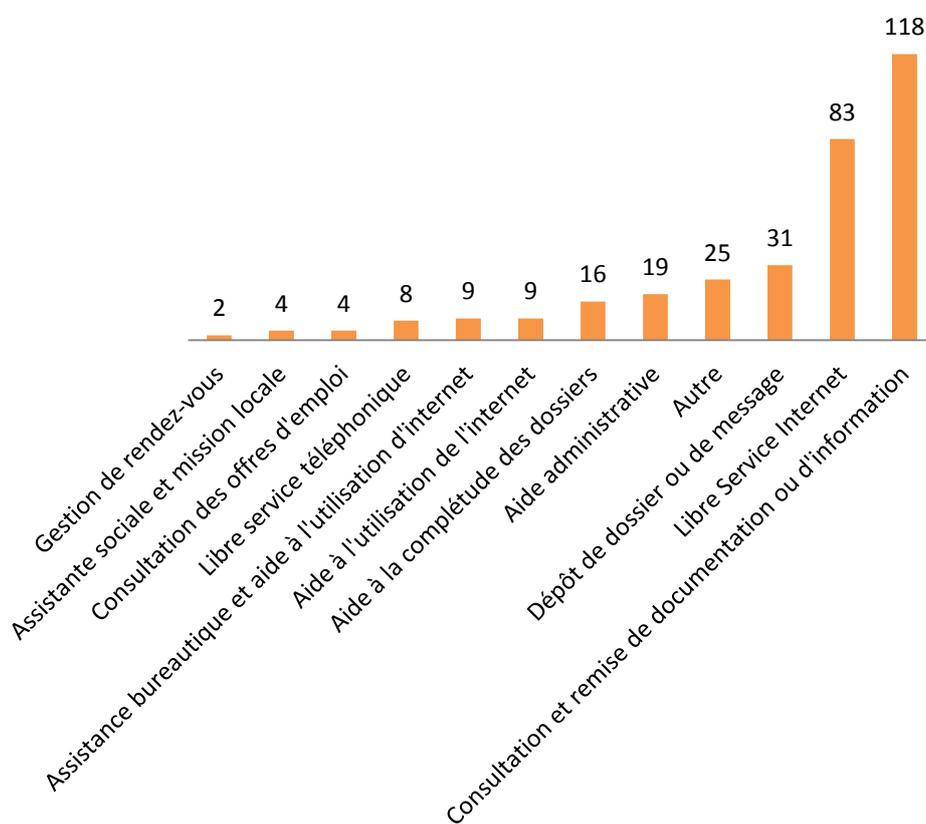


Services



Solidarité

### Réponses apportées à la demande



« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

Les moyens mis à disposition pour le Relais Services Publics sont les suivants :

- ✓ Une animatrice qui suit les formations proposées par les organismes « experts » et coordonnées par la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre. Elle est remplacée par l'agent d'accueil en cas d'absence. Des journées d'informations et de formations sur des thématiques repérées sont organisées périodiquement. Les organismes partenaires améliorent les compétences de l'animatrice en apportant les informations nécessaires au bon fonctionnement du service.
- ✓ Un bureau dédié au Relais Services Publics garantissant la confidentialité
- ✓ Un ordinateur dédié au libre accès pour des consultations Internet (Pôle Emploi, Caisse d'Allocations Familiales,...) pour rédiger des Curriculum Vitae ou lettres. L'animatrice est à la disposition des personnes pour apporter son aide.
- ✓ Un Visio-guichet installé fin 2014 apportera de la « proximité » avec des organismes basés à Nevers principalement. Ce nouvel outil renforcera la fonction accueil du service.

Les avantages de ce service sont nombreux :

- ✓ Une plus grande proximité et une meilleure accessibilité aux services
- ✓ Une meilleure qualité de service rendu à l'utilisateur
- ✓ Une animatrice référent capable de renseigner les usagers

Ce service s'intègre parfaitement dans la volonté du Centre Social d'être un lieu d'accueil ouvert à tous. La structure est sur le territoire, le lieu idéal d'implantation. Elle est reconnue par tous (habitants, communes et autres partenaires).

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

Les bénéficiaires du Relais Services Publics peuvent de par la configuration des locaux avoir accès aux informations liées au Centre Social ou aux services hébergés. On peut noter que de nombreuses demandes en lien avec les services sociaux du Conseil Général sont traitées par l'animatrice.

Les bénéficiaires du service ne participent pas à des activités de la structure. Par contre, ils sollicitent les services hébergés (Conseil Général, Mission Locale Jeune...).

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Moyens humains et matériels à disposition des usagers</li><li>- Structure reconnue pour sa fonction accueil</li><li>- Qualité de services rendus aux bénéficiaires</li><li>- Personnels formés</li><li>- Proximité et l'accessibilité aux services</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté d'accès pour les habitants les plus éloignés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Amplitude d'ouverture en évolution</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

### Communication

Le Centre Social a fait de ce secteur une priorité. Il était apparu au cours des différentes consultations (réunions avec les élus, les habitants) que la structure était connue mais surtout méconnue. Chacun avait une vague idée de ce qui s’y passait en fonction de ses besoins et activités personnelles. Le Centre Social communique très régulièrement dans la presse, dans les bulletins municipaux et par voie d’affichage sur ses activités.

L’assemblée générale organisée sous forme ludique, sur les différentes communes adhérentes du canton, est un évènement porteur. En 2014, le changement de locaux a donné l’occasion d’une « journée d’accueil » intitulée « on a tous le droit à des activités et services » qui a permis à la population de découvrir le nouvel outil de travail de l’association, de prendre des informations sur les activités et services, de rencontrer les administrateurs et salariés et de participer à des animations préparées par l’équipe.

La structure bénéficie de l’aide des communes qui disposent toutes d’un panneau d’affichage spécifique au Centre Social. Toutes les affiches et tracts sont systématiquement adressés aux communes.

Indépendamment des élus des communes au sein du conseil d’administration du Centre Social, il nous a semblé judicieux de pouvoir « travailler » avec un groupe de « référents des communes ». Ce groupe est composé de 2 ou 3 personnes volontaires issues des conseils municipaux des communes adhérentes. Il a été réuni à deux reprises pour les travaux d’élaboration du nouveau projet social. Il a été convenu de le réunir à 2 ou 3 reprises par an de façon à poursuivre les échanges fructueux entrepris mais aussi que ces personnes puissent servir de relais sur leurs communes. Nous sommes bien conscients que l’information a parfois du mal à circuler au sein des conseils municipaux et des communes.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

L'office de tourisme qui rayonne sur un vaste territoire (canton de St Pierre le Moûtier, secteur de Magny Cours et Dornes) possède un site internet et diffuse une très large information auprès de ses adhérents.

Le Centre Social utilise les réseaux sociaux à travers sa page Facebook pour communiquer et s'ouvrir vers l'extérieur. Il dispose également d'un système « info SMS » permettant à la chargée d'accueil de pouvoir informer les adhérents. Des travaux concernant un site internet Centre Social sont actuellement en cours et devraient se finaliser courant 2015

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Partenariat avec les communes et autres acteurs sur le territoire</li><li>- Mise en place d'un groupe « référents sur les communes »</li><li>- Diffusion d'informations sur toutes les communes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté d'avoir accès aux habitants les plus éloignés ou isolés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Site internet opérationnel courant deuxième semestre 2015</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

### Le service d'aide technique aux particuliers employeurs

Le Service d'Aide Technique aux Particuliers Employeurs subit la concurrence très forte des chèques emplois services et d'autres opérateurs qui ont investi ce créneau. L'Association d'Aide et Services à Domicile Sud Nivernais est également implantée sur notre territoire.

Notre service met en relation les employeurs et personnels de services. Il assure toutes les démarches administratives avec de plus en plus souvent des situations complexes à gérer.

La baisse du nombre d'employeurs et du nombre d'heures d'interventions constatée depuis 2010 s'est encore amplifiée.

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Employeurs</b>	48	40	32	29	26
<b>Salariés</b>	35	34	23	26	21
<b>Heures effectuées</b>	15851	13525	11898	9541	7377

Bien qu'en fort déclin, ce service apporte une aide non négligeable aux employeurs souvent démunis face aux démarches administratives dues aux difficultés de compréhension des salaires, des charges et des contrats de travail. Il représente 4 équivalents de temps plein annuels ce qui permet de compléter des temps partiels pour les personnels de services.

Les principales tâches effectuées par le personnel sont :

- ✓ Le ménage
- ✓ La préparation et le service de repas
- ✓ L'aide au lever ou coucher pour les gardes de nuit

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

### Le Relais Information Logement

Le Centre Social a été sollicité par le Pays Nevers Sud Nivernais pour une expérimentation de 3 ans (2012/2014) concernant un service à la population le « Relais Info Logement ». Celui-ci consiste à :

1. accueillir, informer et orienter le public en matière d'informations sur le logement
2. aider les personnes à la recherche d'un logement ou les loueurs potentiels

Pour cela, l'animatrice s'appuie sur l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public qui coordonne l'action pour le Pays Nevers Sud Nivernais mais aussi sur les Centres Sociaux de Cercy la Tour / Fours et Magny-Cours. Elle a construit un réseau local, bailleurs sociaux, bailleurs privés, communes et autres pour alimenter sa base de données.

Parmi les difficultés rencontrées, on peut noter : la réticence des loueurs à apparaître dans une base de données, même si elle est interne et « sécurisée », la méconnaissance du service malgré une forte campagne de communication autour de celui-ci (articles de presse, information dans les bulletins municipaux des communes adhérentes à la structure, réunions avec les secrétaires de mairie, des plaquettes d'informations distribuées sur tout le territoire).

Aujourd'hui, la principale difficulté reste le renouvellement des locations et l'adéquation offre/demande mais aussi la collecte d'information auprès des loueurs. Un bilan des 3 années devrait avoir lieu avec le Pays Nevers Sud Nivernais dans le premier semestre 2015 pour connaître l'efficacité du service en vue de la reconduction de l'action et de son essaimage sur d'autres territoires.

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Aide administrative très importante pour les bénéficiaires</li><li>- Un personnel en capacité de répondre aux besoins des utilisateurs</li><li>- Partenariat avec les communes pour le Relais Info Logement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté des dossiers traités</li><li>- Concurrence d'autres services sur le territoire</li><li>- Nombre de dossiers traités en baisse</li><li>- Exigences des employeurs et salariées</li><li>- Difficulté à avoir une information fiable sur les appartements loués ou à louer</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Meilleure communication sur ces services sur le territoire</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

### Services hébergés

Le Centre Social accueille des permanences suivant des modalités définies avec les organismes qui le sollicitent :

- ✓ Le Conseil Général de la Nièvre
  - Les services du Conseil Général dispose d'un bureau, pour les travailleurs sociaux, l'assistante sociale du secteur (3 jours par semaine), et plus ponctuellement une psychologue. Depuis janvier 2015, le Centre Social met un bureau à disposition, pour une expérimentation menée par le Conseil Général sur le télétravail. Un agent occupe le bureau le lundi toute la journée. Une convention d'occupation temporaire à titre gracieux, de janvier à juin, a été signée.
- ✓ La Mission Locale Jeunes de Nevers
  - Un conseiller intervient sur une journée complète deux jeudis par mois. De nombreux jeunes viennent avec ou sans rendez-vous à la rencontre du conseiller. Cette présence locale facilite l'accès aux jeunes qui sont souvent sans moyen de locomotion.

Nombre de ½ journée de présence de la Mission Locale	
<b>2012</b>	25
<b>2013</b>	20
<b>2014</b>	35

« Bien vivre  
sur son canton »

## 6. Tout public



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

- ✓ Les médecines du travail
  - Elles réservent le cabinet médical pour les suivis des salariés. Les différents services (MTN Prévention, Médecine Préventive de la MSA, Médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale) disposent d'un lieu adapté à leurs besoins.

Nombre de ½ journée de présence des médecines du travail

<b>2012</b>	25
<b>2013</b>	39
<b>2014</b>	25

- ✓ L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie était présente tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois de 9h à 12h. Ce lieu d'accueil était assuré par un travailleur social et permettait un accompagnement autour des comportements addictifs aussi bien pour les usagers que pour leur entourage. Cette permanence de proximité était très importante pour les patients. La notion de confidentialité était primordiale. En 2012 et 2014, une vingtaine de consultations ont eu lieu tandis qu'en 2013 seulement 9, en raison de l'absence de la salariée. Une dizaine de personnes était concernées par ces rendez-vous mais ce chiffre est beaucoup plus important si l'on y rajoute les suivis spécifiques sur Nevers. Le départ de la travailleuse sociale, vers un autre emploi début 2015, a stoppé net les interventions. Il n'est pas certain qu'un autre intervenant soit nommé. L'association porteuse souhaitait y mettre un terme mais l'engagement de la salariée avait permis de conserver cette permanence jusqu'à son départ.
- ✓ La Caisse d'Allocations Familiales utilise parfois le bureau de permanences pour des rendez-vous sur le secteur. L'agent le réserve auprès du secrétariat.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 7. Fonction Accueil

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

Parmi les missions complémentaires aux missions générales du Centre Social, la « Fonction d'Accueillir » est un enjeu primordial pour le territoire. La circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de juin 2012 est venue renforcer les attentes vis-à-vis de cette fonction.

Le Centre Social a participé aux réunions de travail entre les différents partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil Général et Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre) pour l'élaboration du guide d'accompagnement à la « Fonction d'Accueillir ». Sur un territoire rural comme celui du canton de St Pierre le Moûtier, le Centre Social a un rôle très important et il entend se donner les moyens de mener à bien cette mission.

La structure s'est efforcée lors de l'intégration de ses nouveaux locaux de répondre aux points suivants :

- ✓ **Une amplitude horaire** adaptée au public et aux services hébergés : un accueil physique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h.
- ✓ **Une signalétique provisoire** permettant à chacun de s'orienter facilement au sein de la structure. Des panneaux permanents sont en cours d'achat.
- ✓ **Un lieu accessible** au plus grand nombre : un bureau au rez-de-chaussée est réservé pour accueillir les personnes à mobilité réduite car la majorité des permanences s'effectue au 1<sup>er</sup> étage sans ascenseur.
- ✓ **Une organisation interne** bien définie visant à assurer une continuité en cas d'absence de la chargée d'accueil. Les trois salariées sont complémentaires et peuvent apporter une réponse adaptée aux usagers.
- ✓ **Les aspects confidentialité et convivialité** constituent un élément important de cette fonction. Un travail spécifique avec tous les salariés de la structure a été mené en ce sens.
- ✓ **Un accueil téléphonique et numérique** de qualité avec une orientation rapide vers les services compétents.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 7. Fonction Accueil



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

La « Fonction d'Accueillir » ne repose pas uniquement sur trois agents, elle est portée par l'ensemble des salariés de la structure. Le personnel d'accueil remplit une fonction nécessitant des qualités spécifiques d'écoute des habitants, de recueil des besoins et des idées, d'information et d'orientation, de relais des organismes partenaires.

Nous avons mis en place un système d'informations diffusées chaque semaine auprès du personnel permettant à tous de renseigner ou orienter les usagers sur les activités du Centre Social. Ce système d'informations a également été mis en place pour les administrateurs bénévoles de la structure de façon à ce qu'ils puissent suivre les différents dossiers. Cette information se fait par mail chaque mardi.

L'agent d'accueil de la structure a pour mission de répercuter les informations reçues et traitées à l'ensemble du personnel mais elle doit aussi veiller à l'information du public.

Un système d'affichage est fait à deux niveaux :

- ✓ Dans les locaux du centre Social : des panneaux dans les différentes salles recevant du public
- ✓ Dans les mairies ou autres lieux publics (écoles, magasins...) : les tracts et affiches sont systématiquement apportés par le Centre Social

Le Centre Social est reconnu sur le territoire comme lieu ou lieu/ressource pour collecter ou diffuser l'information. Les nouveaux services Relais Info Logement et Relais Services Publics ont encore accentué cette mission.

« Bien vivre  
sur son canton »

## 7. Fonction Accueil

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

On peut rattacher à ce chapitre l'accueil par la structure de stagiaires. Le Centre Social est régulièrement sollicité par :

- ✓ des élèves de troisième pour un stage de découverte de la vie professionnelle
- ✓ des lycéens pour des projets technologiques ou des séquences de découverte de l'entreprise
- ✓ des stagiaires en formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs, au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur ou au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
- ✓ des demandeurs d'emploi ou jeunes de la mission locale pour des stages de découverte des métiers de l'animation

La structure répond favorablement aussi souvent que possible à ces demandes. Le directeur du Centre Social a suivi une formation intitulée « Accompagnement à la fonction de tuteur » proposée par la Fédération des Centres Sociaux et animée par Accolades.

Accueillir des stagiaires est une volonté forte de la structure pour donner aux jeunes ou aux adultes l'occasion de :

- ✓ pouvoir découvrir un métier, valider une orientation ou une réorientation professionnelle
- ✓ être formé, développer des compétences, valider leur formation (scolaire, professionnelle, qualifiante, réorientation...)
- ✓ Découvrir le fonctionnement de l'entreprise et les réalités du monde du travail

Pour l'entreprise, les stagiaires sont aussi source de :

- ✓ enrichissement de notre équipe
- ✓ compétences et/ou d'un regard nouveau de notre structure
- ✓ détection de profils (et peut-être de recrutement de collaborateurs)

« Bien vivre  
sur son canton »

## 7. Fonction Accueil



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Horaires adaptés</li><li>- Personnel formé</li><li>- Structure reconnue</li><li>- Organisation fonctionnelle</li><li>- Volonté d'accueil de stagiaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficultés pour obtenir les informations auprès de certains organismes ou partenaires</li><li>- Limites de la diffusion d'informations par les bénévoles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Meilleure appropriation des locaux</li><li>- Utilisation des temps d'activités</li><li>- Meilleure connaissance des partenaires hébergés</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 8. Bénévoles

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

On peut distinguer au sein de la structure plusieurs catégories de bénévoles :

- ✓ Les membres du Conseil d'Administration
- ✓ Les bénévoles d'activités
- ✓ Les bénévoles « occasionnels »

Chacun apporte sa pierre à l'édifice en s'acquittant de tâches au sein de l'association. Il n'y a pas de « barrières » entre les catégories puisqu'il est possible en fonction de ses envies et capacités d'évoluer.

Les membres du Conseil d'Administration participent pleinement aux décisions liées à la vie de la structure. Ils sont informés régulièrement par les salariés des actions menées et peuvent représenter la structure au sein d'instances (conseil d'administration de la fédération des Centres Sociaux, conseils d'école...). Ils sont associés à toutes les manifestations proposées et y participent en fonction de leurs possibilités.

Les bénévoles d'activités prennent une part prépondérante dans le développement et l'animation d'ateliers. Les activités vestiaire, yoga, chorale, danse de salon et lutte contre l'illettrisme leurs sont entièrement confiées. La structure assure la partie administrative (inscriptions, gestion du fichier de présences, réservation des salles) et la partie financière (réception des cotisations, règlement des éventuelles adhésions fédérales ou factures de petit équipement et alimentation). Pour l'aide aux devoirs dispensée aux enfants trois soirs par semaine, une bénévole vient en complément de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs.

Activité	Moyens humains	Nombre d'heures bénévoles*
Vestiaire	4 bénévoles	240h
Yoga	1 bénévole	60h
Chorale	1 chef de chœur et 1 responsable d'activité	69h
Danse de salon	1 bénévole	48h
Lutte contre l'illettrisme	4 bénévoles	630h
Aide aux devoirs	1 bénévole	90h

\*référence année 2014

« Bien vivre  
sur son canton »

## 8. Bénévoles



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

Sans l'investissement de ces personnes, les activités ne pourraient sans doute pas être menées par manque d'intervenants compétents ou par manque de moyens financiers. L'activité vestiaire a été stoppée en fin d'année 2014 suite à la vente du bâtiment annexe du Centre Social et à l'impossibilité de la transférer dans les nouveaux locaux. Elle existait depuis 1985.

Les bénévoles occasionnels participent en fonction des sollicitations de la structure comme par exemple pour le déménagement, l'aménagement des nouveaux locaux, l'atelier jardin, les activités accueils de loisirs ou les projets jeunes. S'il est difficile de quantifier leur investissement, nous pouvons mesurer combien cette aide est précieuse. Il serait impossible pour les salariés de la structure de réaliser certaines tâches.

Il est intéressant de noter que le nombre de bénévoles au sein de la structure est très important et que l'investissement peut être « à la carte ». On peut aussi noter l'évolution et le cheminement des bénévoles au sein des catégories, certains passant du statut de consommateurs d'activités à bénévoles occasionnels pour devenir membre du Conseil d'Administration. Le parcours est plus ou moins long en fonction des envies et aspirations de chacun.

Enfin, nous constatons l'arrivée au sein du Conseil d'Administration de nouveaux membres, pour la majorité, parents d'enfants fréquentant les activités du Centre Social. Ce renouvellement apporte une dynamique qu'il conviendra d'entretenir en les intégrant au maximum dans les temps conviviaux des Accueils de Loisirs Sans Hébergement ou sur les temps de travaux Contrat Enfance Jeunesse / Projet social.

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Améliorations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Bénévoles motivés</li><li>- Arrivée de nouveaux bénévoles au sein de la structure</li><li>- Compétences différentes</li><li>- Evolution des bénévoles au sein de la structure</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté pour quantifier l'activité bénévole</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fidélisation des bénévoles</li><li>- Meilleure valorisation de l'implication des bénévoles par la structure</li></ul>

« Bien vivre  
sur son canton »

## 9. Partenaires



**Activités**



**Services**



**Solidarité**

	Financement Animation Globale	Financement Contrat Enfance Jeunesse	Financements divers (appel à projets...)	Mise à disposition (locaux, personnel...)	Soutien logistique
<b>Communes adhérentes</b>	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Caisse d'Allocations Familiales</b>	✓	✓	✓		✓
<b>Mutualité Sociale Agricole</b>	✓	✓	✓		✓
<b>Conseil Départemental de la Nièvre</b>	✓		✓		✓
<b>Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton</b>			✓	✓	
<b>Fédération des Centres Sociaux</b>					✓
<b>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</b>			✓		
<b>Conseil Régional de Bourgogne</b>			✓		
<b>Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations</b>			✓		✓
<b>Agence Régionale de Santé</b>			✓		

« Bien vivre  
sur son canton »

## 9. Partenaires

 **Activités**  **Services**  **Solidarité**

	Financement Animation Globale	Financement Contrat Enfance Jeunesse	Financements divers (appel à projets...)	Mise à disposition (locaux, personnel...)	Soutien logistique
<b>Association Départementale pour l'Emploi Sportif et Socioculturel de la Nièvre</b>				✓	
<b>Pays Nevers Sud Nivernais</b>			✓		✓
<b>Education Nationale</b>					✓

Le Centre Social, pour mener à bien des projets, s'entoure de partenaires plus ponctuels qui facilitent la diffusion d'informations. Il s'agit de :

- ✓ L'Office de Tourisme
- ✓ L'Association des Commerçants et Artisans de St Pierre le Moûtier
- ✓ Les associations locales



# V. PROJET SOCIAL 2015

---

La construction du Projet Social s'est faite en plusieurs étapes avec des groupes constitués d'élus, de bénévoles, de partenaires, d'adhérents et de salariés.

La « démarche Projet » validée par le Conseil d'Administration s'est appuyée sur les finalités, les valeurs et les principes d'un Centre Social, à savoir :

- ✓ **L'inclusion sociale et la socialisation des personnes**
- ✓ **Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du territoire**
- ✓ **La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité**

**Les missions d'un Centre Social** ont également été un fil conducteur lors des travaux.

## Les missions générales :

- ✓ Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- ✓ Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

## Les missions complémentaires :

- ✓ Organiser une fonction «Accueil»
- ✓ Développer des actions adaptées aux besoins des habitants du territoire
- ✓ Apporter une attention particulière aux familles fragilisées
- ✓ Mettre en place une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilité par les habitants et les bénévoles
- ✓ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués

**Les axes stratégiques** retenus pour cette nouvelle période semblaient s'imposer d'eux-mêmes :

→ **Pérenniser et développer les actions existantes** afin de :

- ✓ Conforter les actions familiales, génératrices de liens sociaux et de vie collective
- ✓ Consolider les actions en direction des jeunes
- ✓ Proposer des actions intergénérationnelles pour inciter l'accueil des personnes âgées
- ✓ Développer et valoriser la participation des bénévoles

→ **S'appuyer sur la mise à disposition de nouveaux locaux** :

- ✓ Développer de nouvelles activités
- ✓ Renforcer la fonction « **ACCUEIL** » et l'accueil de services ou permanences

Les fiches actions construites répondent toutes à la volonté de la structure d'affirmer sa légitimité et de conforter ses actions sur le territoire.

En s'appuyant sur un existant construit année après année, le Centre Social a renforcé et développé son attraction auprès des habitants du territoire. La structure entend continuer avec la même énergie sur les prochaines années.



## Fiche action n°1 : Activités pour les enfants de moins de 6 ans

**Objectif principal :** Favoriser le développement des activités pour les 3-6 ans

**Objectifs opérationnels :**

- Favoriser l'accès au plus grand nombre
- Permettre aux intervenants d'évoluer dans de bonnes conditions
- Favoriser la diversité des interventions

**Description :**

Le Centre Social organise, pour le Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de St Pierre le Moûtier, l'accueil de loisirs périscolaires maternels. Le personnel mis à disposition occupe d'autres fonctions sur le temps scolaire ce qui ne favorise pas le développement des activités par manque de temps. Il semble intéressant de pouvoir travailler sur le fonctionnement et la constitution d'une équipe forte et performante. La formation des animatrices serait sans doute un point à améliorer et à poursuivre en externe ou en interne.

Le temps d'accueil périscolaire se décompose en deux : les Nouvelles Activités Périscolaires et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Il faut parvenir à une programmation plus cohérente de ces deux temps et à en valoriser le contenu.

Le Centre Social propose une activité « danse » pour les 4-6 ans avec l'intervention d'un professeur diplômé d'Etat et il souhaite faire d'autres propositions pour ce public.

Les consultations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) se sont structurées lors de l'année 2014 (accueil, animation, nombre de jours). La structure entend pérenniser ces évolutions qui permettent un travail partenarial avec les personnels du Conseil Départemental et la rencontre des familles par l'animatrice « Référent Familles » pour échanger avec elles.

**Public :**

- Enfants de 3 à 6 ans du canton de St Pierre le Moûtier

**Partenaires :**

- Education Nationale
- Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de St Pierre le Moûtier
- Autres structures d'animations ou prestataires extérieures
- Conseil Départemental

**Moyens existants :**

- Locaux scolaires et matériel d'activités
- Personnel d'animation

**Stratégie :**

- Plus de temps de concertation entre animateurs
- Préparation des activités sous forme de cycles
- Communication plus affirmée envers les familles

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Améliorer le travail d'équipe
- Rechercher des intervenants extérieurs
- Améliorer la qualification de l'équipe

**Résultats attendus :**

- Développement des relations avec les familles
- Développement des activités et de la participation

# Enfance/Jeunesse

## Fiche action n°2 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement périscolaire primaire

**Objectif principal :** Favoriser l'accès aux loisirs et à la vie en collectivité

### **Objectifs opérationnels :**

- Accroître les activités sur tous les temps d'accueil
- Développer des activités ouvertes au plus grand nombre
- Favoriser la diversité des interventions

### **Description :**

Les accueils de loisirs sont ouverts le matin de 7h à 8h30 puis sur la pause méridienne et enfin de 15h15 à 18h30. Chaque temps a son importance. Le matin, il s'agit d'amorcer la journée en douceur tandis que le midi il faut libérer et canaliser l'énergie. Le soir, les enfants partent à des horaires différenciés en fonction des besoins des familles.

Les animations mises en place permettent à chacun de choisir une activité qui lui corresponde (aide aux devoirs, atelier cuisine, atelier sportif, jeux de logique, théâtre, informatique, atelier cirque).

Des temps conviviaux sont proposés le vendredi lors de l'accueil des parents après l'atelier pâtisserie. Un atelier jardinage est programmé avec des bénévoles.

### **Public :**

- Enfants de 6 à 12 ans

### **Partenaires :**

- Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de St Pierre le Moûtier
- Intervenants extérieurs
- Communes de St Pierre le Moûtier et Livry
- Bénévoles

### **Moyens existants :**

- Locaux communaux
- Personnel qualifié ou en formation
- Intervenants extérieurs
- Bénévoles

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Rechercher des prestataires pour les activités
- Communiquer très largement sur les activités
- Travailler avec les communes pour les locaux
- Solliciter des bénévoles pour les activités

### **Stratégie :**

- Recensement des envies des enfants
- Recensement des possibilités d'interventions
- Préparation en mai/juin pour la rentrée scolaire

### **Résultats attendus :**

- Participation plus importante du nombre d'enfants
- Développement de nouveaux ateliers

# Enfance/Jeunesse

## Fiche action n°3 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement mercredi primaire

**Objectif principal :** Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale

### **Objectifs opérationnels :**

- Donner accès aux activités à un maximum d'enfants
- Proposer un accueil adapté au rythme des enfants

### **Description :**

L'accueil de loisirs du mercredi doit être une coupure dans la semaine des enfants.

Ouvert dès la sortie des cours jusqu'à 18h avec un système de navettes pour acheminer les enfants dans les locaux de la structure depuis les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé et de Chantenay St Imbert, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement répond à une demande forte des familles. Les animateurs proposent de nombreuses activités en veillant au respect du rythme de l'enfant.

Un partenariat avec les associations locales permet d'acheminer les enfants sur le lieu d'activités pour une activité sportive régulière.

### **Public :**

- Enfants de 6 à 12 ans

### **Partenaires :**

- Associations sportives locales
- Ecoles

### **Moyens existants :**

- Locaux du Centre Social
- Minibus du Centre Social
- Equipe d'animation

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Communiquer très largement auprès des familles et des communes sur le service
- Donner accès aux enfants d'autres communes

### **Stratégie :**

- Recenser les activités répondant aux attentes des enfants
- Proposer un service de qualité pour les familles

### **Résultats attendus :**

- Participation plus importante du nombre d'enfants
- Partenariat avec des nouvelles associations

# Enfance/Jeunesse

## Fiche action n°4 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement vacances 6/14 ans

**Objectif principal :** Favoriser l'accès aux loisirs et à la vie en collectivité

**Objectifs opérationnels :**

- Développer des activités ouvertes à tous
- Donner accès à des activités diversifiées

**Description :**

Les périodes de vacances sont des instants propices pour développer des projets sur plusieurs jours. L'amplitude horaire est importante puisque l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert de 7h30 (expérimentation sur les vacances d'hiver 2015) à 18h du lundi au vendredi. Un système de navettes achemine les enfants du canton vers la structure. L'équipe d'animation propose un ou deux thèmes par période.

Le système d'inscriptions par Internet ou auprès du secrétariat offre des facilités pour toutes les familles. Les enfants sont inscrits en fonction de leur désir même si pour quelques familles, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est un moyen de garde.

Les tarifs pratiqués sont fixés en fonction des quotients familiaux. Le fonctionnement en groupe d'âge est privilégié mais des temps communs existent. Des journées décentralisées sur les communes du canton sont organisées. L'accueil des familles est privilégié et intégré aux activités de l'accueil de loisirs sans hébergement : jeux de piste, défilés...

**Public :**

- Enfants de 6 à 14 ans

**Partenaires :**

- Communes du canton de St Pierre le Moûtier
- Education Nationale
- Bénévoles
- Autres structures d'animations ou prestataires
- Société de transports

**Moyens existants :**

- Locaux du Centre Social et locaux communaux
- Equipe d'animation et vacataires

**Stratégie :**

- Maintenir le fonctionnement en groupe d'âge
- Développer un groupe 5-7 ans pour répondre aux demandes des familles
- Maintenir des inscriptions à la carte avec transports

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Rechercher des nouvelles activités
- Améliorer la communication
- Avoir une équipe d'animation performante

**Résultats attendus :**

- Participation plus importante du nombre d'enfants
- Développement des relations avec les familles

# Enfance/Jeunesse

## Fiche action n°5 : Séjour Vacances

**Objectif principal :** Proposer des séjours pour tous

**Objectifs opérationnels :**

- Favoriser l'accès à des activités au sein d'un groupe
- Favoriser les départs hors des familles

**Description :**

Le mois de juillet est la période idéale pour ce type d'organisation.

Il est tenu compte de l'éloignement, des modalités d'hébergement, de la programmation cohérente d'activités en relation avec l'apprentissage de la vie en collectivité et la découverte d'un autre environnement.

Le format privilégié du séjour est de 4 nuits (lundi à vendredi), plutôt sur un hébergement en dur avec pension.

**Public :**

- Enfants de 6 à 14 ans

**Partenaires :**

- Prestataires (hébergement et activités)

**Moyens existants :**

- Une connaissance de plusieurs sites de qualité
- Expérience dans l'organisation

**Stratégie :**

- Préparer le séjour dès la rentrée scolaire et au cours de l'année
- Recenser les envies des enfants
- Communiquer et inscrire très tôt les enfants
- Diversifier les propositions de séjour
- Avoir une tarification adaptée

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Rechercher de nouveaux sites d'accueil

**Résultats attendus :**

- Autonomie des enfants
- Développement des relations avec les familles
- Souvenirs collectifs
- Participation à d'autres activités



## Fiche action n°6 : Activités adolescents

**Objectif principal :** Accompagner les jeunes dans leurs projets

### **Objectifs opérationnels :**

- Permettre aux jeunes d'être acteur de leurs loisirs
- Favoriser l'éclosion de projets soutenus par les jeunes
- Développer des activités pour les jeunes
- Favoriser le travail entre les jeunes en s'appuyant sur des méthodes participatives

### **Description :**

Les jeunes du canton sont capables de s'investir dans des projets et de les pérenniser en renouvelant les participants comme cela a été le cas pour « Solidarité Intergénérationnelle » et « Villages en Fête ». D'autres projets émergent actuellement à travers des chantiers intergénérationnels où les collégiens aidés d'adultes participeraient à des ateliers « d'aide aux devoirs » pour les plus jeunes. Les temps du mercredi seront propices à des animations spécifiques pour ce public souvent difficile à rassembler en dehors du collège.

Les animations au collège sur les temps méridiens seront poursuivies, elles favorisent les échanges avec les animateurs. Un rapprochement entre les Centres Sociaux du canton de St Pierre le Moûtier et de Magny Cours sur la question d'un emploi partagé d'animateur « adolescents » est en cours. Les jeunes de Magny Cours viennent au collège à St Pierre le Moûtier et il n'existe pas d'actions spécifiques sur ce territoire.

### **Public :**

- Les 12-17 ans du canton

### **Partenaires :**

- Commerçants et bénévoles
- Collège Les Allières
- Locaux communaux
- Autres structures d'animation
- Caisse d'Allocations Familiales
- Mutualité Sociale Agricole
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

### **Moyens existants :**

- Locaux du collège
- Locaux communaux
- Matériel d'activités
- Personnel d'animation

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Recrutement d'un animateur
- Mise en commun de moyens des deux structures
- Intensifier le partenariat avec le collège
- Développer les temps d'accueil pour les adolescents

### **Résultats attendus :**

- Participation plus assidue des jeunes
- Proposition de nouveaux projets émanant des jeunes
- Nouveaux partenaires
- Travail en autonomie des jeunes

### **Stratégie :**

- Communication vis-à-vis des adolescents et des partenaires
- Concertations entre structures St Pierre/Magny Cours
- Inscription dans la charte Quali'Accueil

# Tout public



## Fiche action n°7 : Fonction Accueil

**Objectif principal :** Optimiser la fonction « accueil »

**Objectifs opérationnels :**

- Aménager un espace d'écoute et d'échanges qui permet l'émergence des besoins
- Donner les moyens à la chargée d'accueil de « mieux connaître » le public accueilli
- Renforcer le dialogue entre les administrateurs et les usagers
- Poursuivre les efforts de communication interne et externe

**Description :**

Pour qu'il y ait une fonction pertinente, il convient d'être à l'écoute et de bien connaître les publics accueillis. Cette fonction ne peut pas être que l'affaire de la chargée d'accueil mais de tous (membres du personnel, bénévoles d'activités et administrateurs). Le Centre Social va s'attacher à décrire et mettre en œuvre une procédure structurante de la fonction « accueil », véritable pivot de la vie associative.

Les travaux entrepris lors des réunions de renouvellement de ce projet social ainsi que ceux initiés par les partenaires aboutiront à une « charte accueil » au sein de la structure. Si l'information et l'orientation sont des tâches plutôt dévolues à la chargée d'accueil, la consultation, la concertation (habitants et autres partenaires) et la construction d'une politique de communication sont l'affaire de tous.

La création d'un site Internet pour le Centre Social, les partenariats avec les communes, écoles et commerces locaux pour l'affichage ou diffusion des supports vont dans ce sens.

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Solliciter les acteurs du territoire pour obtenir et recenser les renseignements utiles
- Renforcer les supports d'information et de communication
- Poursuivre la formation du personnel d'accueil

**Résultats attendus :**

- Meilleure diffusion de l'information vers les habitants
- Equipe de salariés en capacité de répercuter l'information
- Administrateurs mieux informés et plus impliqués dans la retransmission

**Public :**

- Tout le public de la zone d'intervention du Centre Social

**Partenaires :**

- Communes
- Partenaires institutionnels
- Fédération des Centres Sociaux
- Associations locales
- Education Nationale
- Plus largement, tous les intervenants sur le territoire dont les services hébergés

**Moyens existants :**

- Tout le personnel de la structure
- Les administrateurs
- Les locaux
- La documentation
- Les supports d'information et de communication

**Stratégie :**

- Fournir de l'information sur les activités du Centre Social (Internet, affichage...)
- Organiser, mettre à jour et faire découvrir aux habitants les supports d'information provenant des organismes ou services hébergés
- Partager des connaissances avec les acteurs locaux

# Tout public



## Fiche action n°8 : Services au public

**Objectif principal :** Favoriser l'accès aux services à la population

### **Objectifs opérationnels :**

- Favoriser l'hébergement de services
- Permettre au plus grand nombre l'accès aux nouvelles technologies
- Etre un lieu d'information de premier niveau

### **Description :**

Le Centre Social s'attache à occuper une place importante pour les habitants du canton en matière de services et d'informations.

Son savoir-faire est reconnu à travers la maison des services aux publics (Relais de Services Publics), le Relais Info Logement, les services hébergés qui soulignent l'excellent accueil réservé.

Le Centre Social ne se contente plus d'être uniquement un lieu d'accueil mais s'est rapproché des structures hébergées pour travailler sur des projets communs : la consultation de la Protection Maternelle Infantile, la recherche de bénévoles pour la mise en place de cours de français...

### **Public :**

- Tout le public de la zone d'intervention du Centre Social

### **Partenaires :**

- Communes
- Partenaires institutionnels
- Fédération départementale des Centres Sociaux
- Services hébergés

### **Moyens existants :**

- Un bureau équipé de matériel informatique
- Un Visio-guichet
- Un personnel formé
- Des permanences des organismes
- Une coordination fédérale

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Recueillir les informations auprès des différents partenaires
- Disposer d'outils informatiques performants

### **Stratégie :**

- Renforcer les partenariats avec les services hébergés et les secrétariats de mairie
- Suivre les formations proposées par le coordinateur des maisons de services aux publics
- Participer à des expérimentations comme le Relais Info Logement
- Connaître l'avis des usagers (sondage...)

### **Résultats attendus :**

- Développement de nouveaux partenariats
- Meilleure connaissance des services par le public
- Meilleure connaissance de la structure par le public et les partenaires

# Tout public



## Fiche action n°9 : Activités de Loisirs

**Objectif principal :** Organiser des activités de loisirs ou culturelles adultes/séniors

### **Objectifs opérationnels :**

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs aux adultes du territoire
- Proposer des lieux et des temps de rencontres et d'échanges
- Offrir des activités de loisirs à un coût permettant au plus grand nombre de participer

### **Description :**

Le Centre Social propose des activités de loisirs pour adultes et séniors (gymnastique, yoga, danse de salon, chorale, danse tonic) et une convention a été signée avec la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre pour bénéficier des spectacles à prix réduit.

Ces activités sont bien fréquentées et appréciées par la population en raison des tarifs pratiqués, des horaires adaptés et de la proximité. Les intervenants qualifiés sont aussi un atout, ils apportent un soin particulier aux séances qui se déroulent dans la convivialité.

Bien qu'il soit parfois difficile de trouver des intervenants désirant s'investir sur un territoire rural, la structure souhaite continuer à développer des actions notamment en direction des publics les plus fragilisés ou isolés. Les ateliers culinaires et jeux de société sont des leviers qui seront utilisés pour ce développement au même titre que les sorties familiales et des temps conviviaux organisés au cours de l'année.

### **Public :**

- Adultes/séniors de la zone d'intervention du Centre Social

### **Partenaires :**

- Communes
- Partenaires institutionnels
- Bénévoles
- Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre

### **Moyens existants :**

- Le personnel du Centre Social
- Les bénévoles
- Les locaux
- Les minibus

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Recueillir les attentes des habitants
- Rechercher des intervenants qualifiés
- Proposer des tarifs adaptés

### **Résultats attendus :**

- Meilleure offre d'activités pour les habitants
- Nombre de participants plus important
- Meilleure implication des bénévoles

### **Stratégie :**

- Développer des activités issues de demandes des habitants
- Etre à l'écoute des habitants et favoriser leur implication dans la réalisation



## Fiche action n°10 : Formations

**Objectif principal** : Permettre à chacun de se former

### **Objectifs opérationnels** :

- Inciter les salariés à se former
- Favoriser l'accueil de stagiaires
- Etendre les relations avec les organismes de formation

### **Description** :

La structure encourage ses salariés à suivre des formations permettant de diversifier les interventions, d'augmenter les compétences et d'acquérir une qualification plus élevée. Les fonds de formation sont mobilisés sur les parcours formalisés lors des entretiens du personnel en fonction des demandes et des propositions des organismes.

Le Centre Social répond favorablement et aussi souvent que possible aux différentes demandes de stage.

Il nous semble important de favoriser l'accès à la structure aux élèves (3èmes ou bacheliers), aux salariés en retour à l'emploi ou aux stagiaires de l'animation. Cette volonté fait partie intégrante de la « fonction d'accueillir », le Centre Social a des savoirs et des savoir-faire à transmettre, une expérience et une expertise de terrain et donne l'occasion aux stagiaires de réaliser des projets et valider des compétences acquises.

### **Public** :

- Salariés
- Etudiants
- Stagiaires du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur, du Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur ou autres...
- Demandeurs d'emplois

### **Partenaires** :

- Education Nationale
- Organismes de formation
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- Fédération des Centres Sociaux

### **Moyens existants** :

- Personnel du Centre Social ayant suivi une formation « Tutorat »
- Fonds de formation pour les salariés de la structure

### **Moyens à mettre en œuvre** :

- Disposer d'un ou deux autres salariés motivés ayant suivi la formation « Tutorat »
- Formaliser le parcours d'accueil des stagiaires

### **Résultats attendus** :

- Structure plus performante à tous les niveaux (direction, administration, animation, accueil...)
- Enrichissement personnel des salariés
- Immersion dans le monde du travail

### **Stratégie** :

- Accentuer les efforts faits par la structure en matière de formation des salariés en proposant des parcours adaptés à chacun
- Etre à l'écoute des organismes sollicitant le Centre Social pour accueillir mais aussi faire remonter les besoins



## Fiche action n°11 : Prévention/Santé

**Objectif principal :** Entretien et développer son capital santé

### **Objectifs opérationnels :**

- Découvrir et pratiquer des activités sportives
- Prévenir des risques alimentaires ou vieillissement
- Prévenir des conduites à risques

### **Description :**

Le Centre Social propose des activités de loisirs sportifs pour tous les publics (gymnastique, danse, yoga...). Il a, parmi son personnel permanent, des animateurs formés pour certaines de ces activités ou a recours à des intervenants extérieurs. Pour les publics enfance/jeunesse, des activités ludiques ou sportives sont proposées sous forme de cycle avec pour objectifs la participation d'un plus grand nombre, le respect des règles et des autres, l'apprentissage de la notion d'effort. Les ateliers sportifs existants continueront et de nouvelles propositions d'activités seront formulées pour répondre aux besoins.

Des ateliers seront organisés autour de la santé par l'équilibre alimentaire avec des thématiques : distinguer et reconnaître les différentes catégories d'aliments, aborder les notions d'équilibre alimentaire, comprendre le rapport alimentation/obésité. Ces ateliers destinés à tous les publics s'appuieront sur la création d'un « jardin intergénérationnel » en partenariat avec des professionnels de santé. Le « jardin intergénérationnel » consistera à créer du lien entre enfants et adultes, à renforcer les échanges, l'entraide et la convivialité. C'est le point de départ des ateliers culinaires qui serviront à travailler les différentes notions (hygiène, santé, nutrition, partage...)

### **- Public :**

- Tout le public du canton de St Pierre le Moûtier

### **Partenaires :**

- Intervenants extérieurs
- Clubs du 3<sup>ème</sup> âge
- Organismes de santé
- Education Nationale
- Fédération des Centres Sociaux
- Partenaires institutionnels

### **Moyens existants :**

- Animateurs formés
- Salles d'activités
- Programme Santé Séniors

### **Stratégie :**

- Promouvoir le programme auprès des personnes âgées du territoire
- Mettre en place des ateliers ou activités de loisirs tout publics
- Proposer des ateliers familiaux autour de l'équilibre alimentaire

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Développer des partenariats avec les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, Protection Maternelle Infantile ou autres associations...)
- Développer des activités accessibles au plus grand nombre
- Améliorer la formation des intervenants d'activités

### **Résultats attendus :**

- Evolution des comportements en matière de santé et prévention
- Augmentation du nombre de participants aux activités
- Développement de nouvelles pratiques sur le territoire



## Fiche action n°12 : Activités intergénérationnelles

**Objectif principal :** Favoriser le lien social

**Objectifs opérationnels :**

- Développer des activités intergénérationnelles
- Favoriser les échanges et rompre l'isolement
- Développer les relations entre les divers publics

**Description :**

Le Centre Social conduit depuis plusieurs années des actions intergénérationnelles (projet Jeunes « Solidarité », Villages en Fête, atelier jeux de société). L'intégration de nouveaux locaux offre des perspectives intéressantes pour la conduite de projets dont la création d'un jardin intergénérationnel, d'un atelier culinaire et l'aide aux devoirs

Le jardin intergénérationnel sera l'occasion d'encourager les personnes âgées à se sentir utile socialement en participant à une activité où elles apporteront des savoir-faire aux plus jeunes. Ce sera également l'opportunité de les intégrer dans des groupes et de les faire participer à d'autres actions. L'atelier culinaire découlera de ce jardin mais pas uniquement puisque nous souhaitons faire participer les familles du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert. Elles apporteront des « traditions » culinaires de leurs pays. Enfin, l'aide aux devoirs vise à associer personnes âgées et collégiens pour aider des enfants d'âge primaire dans l'exécution d'exercices ou l'apprentissage des leçons.

**Public :**

- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Séniors

**Partenaires :**

- Mutualité Sociale Agricole
- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert
- Bénévoles
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Clubs du 3<sup>ème</sup> âge
- Communes

**Moyens existants :**

- Personnel du Centre Social
- Création d'un jardin
- Bénévoles

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Création d'un « jardin intergénérationnel »
- Travail en collaboration avec le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile pour des ateliers culinaires avec des ressortissants étrangers

**Stratégie :**

- Communication importante pour faire connaître les actions menées

**Résultats attendus :**

- Plus de relations entre les différents publics
- Valorisation des personnes à travers les savoir-faire
- Participation et intégration dans des activités

# Tout public



## Fiche action n°13 : Partenariats

**Objectif principal :** Optimiser nos partenariats

### **Objectifs opérationnels :**

- Rencontrer les différents partenaires régulièrement
- Construire des actions communes avec les partenaires
- Développer de nouveaux partenariats

### **Description :**

Nous avons pu remarquer au travers des différentes réunions que le Centre Social est reconnu comme un acteur important sur le territoire en matière d'animation et de services à la population. Il ressort également que la structure a su s'entourer de nombreux partenaires au travers des actions qu'elle porte sur le territoire. Le temps passé ensemble à construire les actions est aussi important que la réalisation, il a permis une meilleure connaissance de la structure. Il faut cependant constater que les différents acteurs ne se connaissent pas entre eux. Nous souhaitons favoriser les rencontres entre la structure et ses partenaires. Nous envisageons d'initier des actions communes (comme pour l'accueil de la consultation de la Protection Maternelle Infantile) au service de la population. La réalisation pourra se faire avec une bonne connaissance des partenaires entre eux et avec une information commune et régulière coordonnée par la structure.

### **Public :**

- Partenaires institutionnels
- Communes
- Associations locales
- Services hébergés
- Communautés de Communes

### **Moyens existants :**

- Personnel du Centre Social
- Administrateurs du Centre Social

### **Stratégie :**

- Proposer ou participer à des actions communes
- Participer aux rencontres ou actions des partenaires

### **Moyens à mettre en œuvre :**

- Proposer des rencontres entre et avec les partenaires
- Communiquer sur le Centre Social

### **Résultats attendus :**

- Développement des relations avec les partenaires
- Valorisation de la structure vis-à-vis des partenaires
- Développement du nombre d'actions avec les partenaires

# Tout public



## Fiche action n°14 : Participation des habitants

**Objectif principal :** Favoriser la participation des habitants

**Objectifs opérationnels :**

- Favoriser l'investissement des habitants dans le Projet Social
- Favoriser les temps de rencontres
- Mettre en place des actions avec les habitants

**Description :**

Nous avons souhaité que le Projet Social soit la rencontre et la mise en synergie d'habitants, de bénévoles, d'élus locaux, de partenaires associatifs ou institutionnels. Des groupes de travail ont été constitués. Les débats ont été riches et très intéressants avec souvent des idées communes mais des regards différents selon les positions : élu municipal, parents, adhérents.

Il nous a semblé important de pouvoir rencontrer deux ou trois élus de chaque commune, autres que les membres de droit du Conseil d'Administration. Cette volonté clairement exprimée fait suite à des remarques formulées au sein des conseils municipaux.

Nous avons convenu que ce groupe servirait « d'ambassadeurs » dans chaque commune et qu'il serait amené à « travailler » une à deux fois par an sur le projet et son suivi. En ce qui concerne les habitants et les adhérents, nous souhaitons avoir une dynamique à travers les activités et les temps de rencontres. Il sera important que les membres de l'équipe salariés et bénévoles soient à l'écoute des demandes et propositions de façon à conserver les énergies créées.

**Public :**

- Habitants du territoire

**Partenaires :**

- Communes du canton
- Associations locales

**Moyens existants :**

- Bénévoles
- Salariés du Centre Social
- Temps de convivialité ou réunions
- Questionnaires d'évaluation

**Stratégie :**

- Mise en place de temps de travail
- Organisation de rencontres pour évoquer les actions mises en place à développer
- Optimisation de la communication interne et externe

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Organiser régulièrement les temps d'évaluation
- Mettre en place une communication plus affirmée

**Résultats attendus :**

- Plus grande participation des habitants au développement d'actions
- Meilleure connaissance des actions par les habitants
- Appropriation des projets par les habitants

# Animation Collective Famille



## Fiche action n°15 : Atelier jeux de société

**Objectif principal :** Soutenir la fonction parentale

**Objectifs opérationnels :**

- Créer et renforcer les liens familiaux
- Rassembler les familles pour créer du lien social
- S'intégrer et s'impliquer dans des actions

**Description :**

L'atelier se déroule deux fois par mois de 18h30 à 20h :

- Le dernier vendredi de chaque mois sur la commune de St Pierre le Moûtier
- Le deuxième vendredi de chaque mois sur les autres communes du canton. Une navette est proposée pour véhiculer les personnes.

Les horaires sont souples, les familles peuvent arriver et partir suivant leurs disponibilités. Cet atelier est gratuit. Les jeux proposés sont variés et adaptés pour tout âge.

Les familles se retrouvent, passent un moment agréable et convivial. La formule permet de jouer en famille, de s'intégrer dans d'autres groupes.

Un atelier est proposé sur la pause méridienne au collège.

**Public :**

- Familles du canton et extérieures.

**Partenaires :**

- Les communes du canton

**Moyens existants :**

- Stock de jeux
- Salles communales gratuites
- Animatrice « Référent Familles »

**Stratégie :**

- Questionnaire de satisfaction et d'amélioration
- Concertation avec les familles

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Communication plus intense sur les communes

**Résultats attendus :**

- Accroître les relations avec les familles
- Diffuser des informations relatives aux autres activités du Centre Social



## Fiche action n°16 : Accueil des consultations de Protection Maternelle Infantile

**Objectif principal :** Soutenir la fonction parentale

**Objectifs opérationnels :**

- Permettre aux familles de se détendre et dédramatiser la consultation
- Favoriser la rencontre entre les familles
- Développer un lieu de partage d'expériences.
- Créer ou renforcer les liens familiaux

**Description :**

L'animatrice « Référent Familles » est présente pour accueillir les parents et les enfants de manière conviviale (un café ou un thé est offert, des jeux ou des dessins sont mis à disposition).

Elle incite les parents à prendre du temps avec leur enfant durant l'attente.

La consultation a lieu trois fois par mois le mercredi matin entre 8h30 et 11h45 sans rendez-vous.

Depuis un peu plus d'un an, les rencontres de travail entre le Centre Social et les travailleurs sociaux de l'Union Territoriale d'Actions Médico-sociales de Decize ont permis d'organiser un accueil de qualité pour soutenir la fonction parentale. Les besoins repérés lors de temps d'échanges sont traités sous forme ludique lors des permanences sans médecin de la Protection Maternelle Infantile. Deux fois par mois, l'infirmière puéricultrice, l'assistante sociale et l'animatrice « Référent Familles » proposent des animations : jeux de motricité et alimentation. Ces deux premiers thèmes permettent d'être à l'écoute, d'accompagner et d'orienter les familles. Il ne s'agit en aucun cas de conférences mais plutôt de temps de paroles, d'échanges, d'informations pour lesquels nous disposons d'outils ludiques. Des ateliers de découverte d'aliments sont programmés pour la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015. D'autres thèmes seront abordés : le sommeil, les dangers domestiques ...

**Public :**

- Familles du canton
- Enfants de moins de 6 ans

**Partenaires :**

- Conseil Départemental
- Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
- Mutualité Sociale Agricole

**Moyens existants :**

- Locaux et matériels adaptés
- Référent famille
- Médecin du Conseil Départemental
- Infirmière PMI
- Assistante Sociale du secteur

**Stratégie :**

- Mise en place de temps de concertation des différents acteurs
- Plus de communication

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Renforcer le travail d'équipe
- Communiquer plus largement sur les nouvelles activités

**Résultats attendus :**

- Participation des familles aux autres activités, aux ateliers proposés sur les mêmes créneaux que la consultation
- Informer les familles sur des thèmes qui les concernent (alimentation, hygiène, sommeil...)

# Animation Collective Famille



## Fiche action n°17 : Sorties familiales

**Objectif principal :** Soutenir la fonction parentale

**Objectifs opérationnels :**

- Rompre l'isolement des familles
- Favoriser l'accès à des loisirs
- Favoriser les rencontres

**Description :**

Les sorties familles sont programmées soit les vendredis en période de vacances ou le samedi. En fonction du nombre de participants, la sortie est organisée en minibus ou en bus.

Les types de sorties sont variés : sortie dans un parc d'attraction, dans un musée, au cinéma, à l'accrobranche, à la montagne...

Sur les périodes de vacances, des moments en familles sont proposés : des jeux de pistes, des défilés, des jeux de l'oie.

**Public :**

- Les familles du canton et extérieures

**Partenaires :**

- Société de transport

**Moyens existants :**

- L'animatrice « Référent Familles »

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Faire plus participer les familles dans le choix des sorties
- Communiquer plus largement sur ces sorties
- Travailler en partenariat avec d'autres Centres Sociaux

**Stratégie :**

- Mise en place de temps de concertation avec les parents et les enfants
- Communication plus affirmée envers les familles

**Résultats attendus :**

- Amélioration des relations avec les familles



## Fiche action n°18 : Cours de français avec l'Association Familiale de Prévention contre l'Illettrisme

**Objectif principal :** Insertion par la langue

**Objectifs opérationnels :**

- Aider au soutien à la parentalité
- Développer l'autonomie
- Favoriser l'intégration

**Description :**

Le Centre Social a créé une antenne de l'Association Familiale de Prévention contre l'Illettrisme en fin d'année 2014. Quatre bénévoles s'investissent auprès d'une vingtaine de personnes sur trois créneaux par semaine. L'animatrice « Référent Familles » fait le lien entre la structure, les bénévoles, le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert et l'Association Familiale de Prévention contre l'Illettrisme.

Les bénéficiaires sont tous issus du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert avec lequel un travail a été engagé. Cette nouvelle action est importante, elle permet d'apporter une aide à un public en difficulté.

Les adultes peuvent grâce à leur apprentissage suivre la scolarité de leurs enfants et participer à leurs devoirs. Ainsi, ils s'intègrent à la vie du village et vont faire leurs courses.

Nous souhaitons construire une animation entre les familles et les enfants des Accueils de Loisirs de façon à faire connaître leur culture, leurs habitudes de vie... et partager des temps de convivialité.

**Public :**

- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert
- Personnes étrangères
- Personnes illettrées

**Partenaires :**

- L'Association Familiale de Prévention contre l'Illettrisme
- Bénévoles
- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Chantenay St Imbert

**Moyens existants :**

- Bénévoles
- L'animatrice « Référent Familles »

**Stratégie :**

- Mise en place de réunion d'échanges
- Communication plus affirmée pour recruter des bénévoles

**Moyens à mettre en œuvre :**

- Renforcer le travail entre les différents partenaires
- Trouver d'autres bénévoles pour multiplier les créneaux

**Résultats attendus :**

- Plus de relations avec les familles étrangères
- Soutien à la parentalité des personnes étrangères (parler mieux français pour les devoirs de leurs enfants)
- Transmission de savoirs, de culture

## VI. CONCLUSION

---

Le territoire bouge et la structure sera attentive aux différentes évolutions.

Le canton de St Pierre le Moûtier s'est singulièrement agrandi, les Communautés de Communes sont en cours de restructuration.

Le Centre Social sera sans doute amené à réfléchir à une stratégie de développement et de coopération en tenant compte des nouveaux contours géographiques.

Le projet présenté se veut à la fois **réaliste** et **ambitieux**.

**Réaliste** car il tient compte des atouts, des faiblesses du territoire et des contraintes financières.

**Ambitieux** étant donné qu'il s'appuie sur des bases solides :

- ✓ les communes adhérentes, les administrateurs, les usagers, les bénévoles, une équipe de salariés formés et motivés
- ✓ des locaux adaptés
- ✓ le soutien des partenaires financiers et techniques

**Merci à :**

**Aux communes adhérentes :**

AZY LE VIF  
CHANTENAY ST IMBERT  
LANGERON  
LIVRY  
LUTHENAY UXELOUP  
MARS SUR ALLIER  
ST PIERRE LE MOUTIER





# VII. ANNEXES

Articles de presse

**SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER**

JDC du 5/03/2013

## Atelier ludique pour parents et enfants

Le Centre social a investi, dernièrement, la salle des fêtes pour proposer une activité innovante à destination des familles à l'occasion d'un atelier danse parent/enfant.

Le professeur, qui intervient pour les groupes enfants, a animé un atelier facilitant l'échange sur un temps de loisirs entre parents et enfants.

Treize "couples" avaient répondu à l'invitation et ont pu, pendant une heure, partager différentes situations.

Après un jeu d'échauffement basé sur des différences de rythmes, la séance a été découpée en plusieurs modules où la créativité des duos était importante. C'est ainsi



**DANSE.** Les jeunes ont entraîné leurs parents sur des pas de danse variés, propres à satisfaire tous les goûts.

qu'à partir d'un jeu de miroir, d'un jeu de coopération et d'un jeu d'opposition, une petite

chorégraphie a été imaginée. Parents et enfants semblent avoir pris plaisir à

"jouer ensemble". Cette animation pourrait être reconduite sous une autre forme de travail sur les vacances d'avril. ■

**SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER**

JDC du 9/03/2013

## Tout pour mieux vivre sa vie de sénior

Une réunion de présentation du programme de Prévention santé séniors Bourgogne a eu lieu, mardi dernier, au centre social. Animée par Aurore Bailly et Gwendoline Legros, elle a été suivie par une quinzaine de personnes.

Ce programme a pour but de préserver la qualité de vie et l'autonomie des plus de 60 ans, et de favoriser le lien social. Il est composé de six modules et est animé par des professionnels de santé et des animateurs formés. On y trouve le PEPS Eurêka, soit dix séances pour agir au quotidien sur sa mémoire, stimuler les fonctions cognitives et reprendre confiance en soi ; l'atelier équilibre, soit douze séances pour travailler son équilibre à son rythme, li-



**SÉNIORS.** L'atelier équilibre permet notamment de lutter contre la gravité des chutes.

Ce programme se déroule au plus proche des habitants, en partenariat avec des relais locaux (centres sociaux, mairies, associations).

**Il manque des volontaires**

À l'issue de la réunion, des pré-inscriptions pour les différents modules ont été prises, mais il faudrait quelques personnes supplémentaires pour constituer les groupes. ■

Ce programme, coordonné par la Fédération des centres sociaux, est issu d'un partenariat entre la Caisse d'assurance retraite et santé au travail, la Caisse primaire d'assurance-maladie, la Mutualité française Bourgogne, la Mutualité sociale agricole. Il est financé par l'Agence régionale de santé.

➔ **Contact.** Renseignements et inscriptions auprès du centre social, 3, place Louis-Bouillier (03.86.37.20.58).

miter le risque, la fréquence et la gravité des chutes ; le module alimentation, soit dix séances pour compléter ses connaissances nutritionnelles, adapter son alimentation à son âge dans un esprit de convivialité ; le module sur le

bon usage du médicament, soit huit séances pour mieux gérer sa prise médicamenteuse ; l'atelier du bien vieillir, soit sept séances pour s'informer sur les clés du bien vieillir ; le module sommeil (à venir).

## SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

### Fréquentation importante à la Protection maternelle et infantile (PMI)



**ENFANCE.** Grâce aux investissements réalisés pour l'accueil, les consultations PMI se déroulent dans la tranquillité malgré leur nombre.

Le centre social du canton héberge la permanence de la consultation à la PMI dans ses locaux, place Louis-Bouiller, les mercredis matin.

L'animatrice de la structure accueille les familles dans la salle d'attente spécialement aménagée pour l'occasion, suite à un travail partenarial avec les services concernés du Conseil général.

Le nombre de familles

fréquentant les lieux est très fluctuant, mais toujours très important entre 8 h 30 et 12 h.

Les enfants peuvent jouer grâce aux investissements réalisés à l'intérieur pour rendre le temps d'attente moins long, et les parents peuvent échanger entre eux en toute décontraction.

Les prochaines consultations auront lieu le 22 mai, puis les 5 et 19 juin. ■

# Le centre social aux services des habitants

Le centre social du canton de Saint-Pierre-le-Moûtier a tenu son assemblée générale qui a montré un compte de résultat excédentaire, prouvant une gestion rigoureuse malgré cette période difficile.

Claude Béguignot, adjointe, représentant la municipalité, a salué le travail effectué par la structure pour la population et la qualité des débats sous forme ludique de l'assemblée générale.

Dominique Ovide, délégué adjoint de la fédération des centres sociaux, a souligné la bonne santé et l'investissement de la structure et rappelé que la fédération était là pour apporter son soutien.

## Des outils de communication

La structure compte 390 adhésions familiales, soit 642 participants à des activités, services ou conseil d'administration. Le centre social entend être un acteur important au service des habitants et se dote progressivement d'outils de communication. Les



**ASSISTANCE.** L'assemblée générale s'est tenue dans les nouveaux locaux, rue du 8-Mai.

services et activités proposés sont variés. En ce qui concerne les activités petite enfance, on trouve un accueil de loisirs périscolaires maternelles pour le RPID de Saint-Pierre-le-Moûtier, une animation Modern'Jazz, la coordination des transports sur les périodes de vacances, un accueil de loisirs périscolaires sur la commune de Chantenay-Saint-Imbert, un accueil de loisirs les mercredis.

Les adolescents sont impliqués pour leur part avec le projet jeune solidarité intergénérationnelle qui a reçu en février le

prix du civisme, le projet, Villages en Fête et un partenariat avec le collège pour proposer des activités.

Les familles ne sont pas oubliées avec un atelier jeux de société programmé sur toutes les communes adhérentes, un atelier lors de la consultation en PMI.

Pour les adultes, on a le choix entre les loisirs sportifs, une chorale, du yoga, une initiation informatique, des danses de salon ou de la danse tonic. De plus, certaines de ces animations sont mises en place par des bénévoles. ■

## VITE DIT

**Projet social.** Le centre social, c'est aussi des services hébergés, divers services proposés pour des informations, des conseils, un vestiaire, un partenariat avec la Maison de la Culture. 2014 marquera l'entrée pour la structure dans de nouveaux locaux. Le projet social sera au cœur des préoccupations, puisque l'actuel arrive à échéance en juin 2015. Le contrat Enfance Jeunesse sera retravaillé sur cette année. ■

## Le centre social officiellement inauguré

Jean-Luc Alexandre, président du Centre social de Saint-Pierre-le-Moûtier, a accueilli les élus et les invités pour l'inauguration de la structure.

La rénovation et la restructuration de l'ancienne gendarmerie de Saint-Pierre-le-Moûtier ont débuté en octobre 2013 et se sont achevées ce printemps pour laisser place à un bâtiment coloré et repensé pour accueillir les services du centre social. Terminé les bureaux et salles exigus, maintenant sur deux étages, la structure dispose d'espace.

Sur le chantier, après des opérations de désamiantage, onze entreprises se sont activées sur le gros œuvre du bâtiment. Cette opération, le maire, François Clostre, voulait absolument la mener à bien avant la fin de son mandat en mars dernier : « Nous avons construit la nouvelle unité de gendarmerie et



INAUGURATION. Christian Paul offre un morceau de ruban à François Clostre, à l'initiative du projet.

choisi de racheter, pour 250.000 €, l'ancienne au Conseil général. Il fallait trouver une fonction à ce bâtiment. L'opportunité de loger le centre social a été retenue ».

Ici, les enfants peuvent jouer dehors, dans un jardin clos, sécurisé. Le centre social bénéficie ainsi d'un parking plus vaste, au rez-de-chaussée de deux salles de 50 et 70 m<sup>2</sup>, d'un accueil, de bureaux ; au premier étage une salle

de 80 m<sup>2</sup>, des bureaux pour les permanences au sein de la structure (pôle emploi, assistantes sociales) tout cela réalisée par l'architecte M. Perrin.

Pierre Billard, maire, pour que ce projet aboutisse, il a fallu plusieurs choses : une idée, une volonté, des travaux, une réalisation, un financement, un soutien et enfin un partenariat avec le locataire, le centre social.

Le centre social a vu le

jour, mais pour des raisons de coûts liés à des contraintes réglementaires, le projet de maison des associations a été abandonné.

Le centre social c'est la mise à disposition de nombreuses activités pour les jeunes et les adultes, en favorisant ainsi les liens intergénérationnels et ce bâtiment ne serait rien sans les gens qui l'animent.

### «Véritable plateforme de solidarité locale»

Christian Paul, député, a coupé le traditionnel ruban : « C'est avant tout l'activité du centre social qu'il faut saluer, véritable plate-forme de solidarité locale. Si les centres sociaux n'existaient pas, il faudrait les inventer ».

(\*) Étaient présents : Jean-Luc Alexandre, président du centre social ; Pierre Billard, maire ; Christian Paul, député ; Christian Barle, conseiller général ; François Clostre et Guy Journiac, anciens maires de la commune.

ÉCOLE PRIMAIRE ■ Regroupement pédagogique de Saint-Pierre-le-Moûtier-Livry-Langeron-Mars-Azy-le-Vif

## Les activités périscolaires suspendues

Depuis la reprise des classes après les vacances d'automne, les écoliers en primaire à Saint-Pierre-le-Moûtier n'ont plus de NAP, nouvelles activités périscolaires. Ces activités – bien que facultatives – sont un pilier de la réforme des rythmes scolaires. Elles doivent ouvrir les en-

Laure Brunet  
laure.brunet@centresocial.com

Depuis leur retour des vacances d'automne, lundi 3 novembre, les élèves de l'école primaire de Saint-Pierre-le-Moûtier n'ont plus de NAP, nouvelles activités périscolaires. Ces activités – bien que facultatives – sont un pilier de la réforme des rythmes scolaires. Elles doivent ouvrir les en-



ACCUEIL. Les enfants sont, dorénavant, accueillis dans les locaux du centre social, dès leur sortie des classes, à 15 h 15. Et ce jusqu'à 18 h 30 pour certains. Un temps de garderie.

### À qui doit aller le trop-perçu ?

Comme le RPID de Saint-Pierre-le-Moûtier s'est lancé dans la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de 2013, le Sicc a touché des « fonds d'ombrage » de l'état d'environ 18.000 €. Une partie de cette somme (environ 5.000 €) a été versée au centre social, pour payer les animateurs de cette structure qui assurait les activités périscolaires. Une autre partie a été consacrée aux frais de fonctionnement. Mais, il y a un reliquat. Inconnu pour l'instant. Et qui soulève bien des questions... qui restent sans réponse. Même au ministère de l'Éducation nationale, où cette situation est jugée « insolite », il n'y a pas de solution apportée. Le Sicc garde ces quelques milliers d'euros pour le moment. « Nous la rembourserons, ou nous la donnerons aux écoles pour financer des projets pédagogiques », dit le Sicc. ■

fants sur d'autres horizons. Des enfants sans activités périscolaires, après en avoir eu : la situation est inédite.

### Nouveaux élus

Car, le Sicc (Syndicat intercommunal du canton de la carte), en charge de ce dossier (1), a décidé, avec ses nouveaux élus suite aux élections municipales, dès juillet, de ne pas reconduire les activités périscolaires, engagées lors de la rentrée précédente, 2013-2014.

Des activités qui se sont poursuivies de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint. « Le temps que les parents s'adaptent », selon Martine Monnery, présidente du Sicc.

L'argument du Sicc pour justifier ce choix tient en deux mots : « Équité et qualité ». Équité car « certains élèves, par exemple ceux de Livry, n'avaient pas d'activités périscolaires à cause d'un temps de transport trop long. Donc, pas d'équité », détaille

Martine Monnery. « La qualité : nous avons proposé aux maires du RPID (2) un autre projet : avec des intervenants extérieurs, un programme varié... Mais, cela a un coût ». Un coût (estimé à 150 € par enfant) qui a poussé certains maires à voter contre. D'où la suspension des activités depuis début novembre.

### Coût indolore

En attendant, les parents s'organisent... via le centre social. Qui assure les activités périscolaires, au sein des écoles de Saint-Pierre, depuis leur mise en place en septembre 2013. « Depuis l'annulation des activités, il y a sept à huit enfants qui ne viennent plus », confie le directeur, Christophe Jeannin.

Les autres font le chemin, dès la sortie de la classe (à 15 h 15), pour se rendre au centre social où ils sont pris en charge dans le cadre de la classique garderie. À 1,90 € par présence. Alors que les 3/4 d'heure d'activités périscolaires étaient gratuits. « Maintenant, nous intégrons les activités périscolaires dans le tarif de la garderie proprement dite, qui commence à 16 h »,

détaille Christophe Jeannin. Et, comme la plupart des enfants restent en garderie, le coût, pour les parents reste assez indolore.

En revanche, la « note » pour le centre social est plus salée. « Nous avions reçu, l'an passé, un peu moins de 5.000 €. Cette année, ça ne sera rien. Aucune décision n'est prise de notre côté. Nous verrons ça avec le conseil d'administration. »

Les parents, de leur côté, ont du mal à comprendre. Comme Laure Bridonneau, représentante des parents d'élèves. « Lors du dernier conseil d'école, on a évoqué le fait que le coût pour le Sicc n'était pas très important. Nous avons fait un courrier pour la tenue d'un nouveau comité de pilotage ». Pour un autre projet ? ■

(1) Le Sicc a d'autres compétences : eau, transports...  
(2) Regroupement intercommunal pédagogique dispersé.

### MATERNELLE

Petits. Les écoliers de la maternelle continuent à avoir des activités périscolaires, assurées par les Atsem. ■

# Les jeunes du centre social mobilisés

Malgré un temps peu encourageant en ce début de vacances, les jeunes du Centre social du canton de Saint-Pierre-le-Moûtier se rendent avec entrain au domicile des personnes âgées pour leur apporter de l'aide, mais aussi un peu de réconfort. Les déplacements les plus proches sont effectués à vélo, tandis que les rencontres les plus lointaines se font à l'aide du minibus du centre social.

Cette année, une douzaine de jeunes se relaient chaque jour pour rentrer du bois ou désherber un parterre. Cette action, initiée en 2003 et primée à plusieurs reprises, fait l'objet cette année d'un appel à projet de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la Nièvre, intitulé



SOLIDARITÉ. Moment de partage et de convivialité pendant la pause.

"Solidarité intergénérationnelle". Un groupe de jeunes filles a proposé, de lundi à mercredi, une autre action : un déstockage massif au vestiaire du centre social. Si l'affluence

escomptée n'a pas été au rendez-vous, les vêtements en stock ont été acheminés vers l'entreprise de recyclage Le lien, à Langeron. De nombreux sacs seront ainsi triés.

Pour entretenir les liens et l'échange entre les jeunes, une sortie est programmée à La Plaine, à Varennes-Vauzelles, et une autre dans un parc d'acrobbranche. ■

## Les jeunes en fête



**CÉRÉMONIE.** La remise de prix a eu lieu au Salon de l'Agriculture à Paris. PH DR

Les jeunes du Centre social de Saint-Pierre-le-Moûtier, se sont fait remarquer à Paris. Ils ont obtenu la 4<sup>e</sup> place nationale avec leur projet "Village en fête", animation estivale destinée aux familles, lors du concours lancé par la Mutualité sociale agricole de Bourgogne. ■

JDC du 9 mars 2014

## SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

### Des cours pour tous



**CENTRE SOCIAL.** C'est aussi l'apprentissage du français pour une intégration réussie.

Depuis fin novembre, des cours d'alphabétisation sont mis en place au centre social du canton de Saint-Pierre-le-Moûtier, trois matinées par semaine (lundi, mercredi et jeudi). Ces temps sont possibles grâce à l'investissement de bénévoles qui ont suivi une formation auprès de l'Afpli (Association familiale lutte illettrisme).

Virginie Michot, référent familles du centre social, est le relais de la structure. Les groupes sont composés de quatre à six person-

nes toutes volontaires. Plus que des cours, ces apprentissages permettent d'avoir quelques bases mais aussi de s'insérer dans la vie locale pour ces personnes qui arrivent de pays parfois très lointains.

Le partenariat avec le Cada (Centre d'accueil de demandeurs d'asile, Les Gênevrières) de Chantonnay-Saint-Imbert, est également très important pour cette action. ■

**Pratique.** Pour tout renseignement, contacter le centre social, 35, avenue du 8-Mai, ou 03.86.37.20.58.